

# BULLETIN OFFICIEL DU CNRS

N° 10

OCTOBRE 2018



[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

## Table des matières

### 02. L'organisation générale du CNRS

#### 02.04 La direction du CNRS

02.04.02. La direction générale déléguée à la science : organisation, nomination des directeurs

##### 02.04.02.04. La direction information scientifique et techniques (DIST)

Décision portant nomination de Mme Sylvie Rousset aux fonctions de directrice de l'information scientifique et technique (DIST) - 15/10/2018 - - DEC182642DAJ..... p.10

02.04.03. La direction générale déléguée aux ressources : organisation, nomination des directeurs

##### 02.04.03.02. La direction de la stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation de la gestion (DSFIM)

Décision portant nomination de M. Christophe-Alexandre Paillard aux fonctions de directeur de la stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation de la gestion (DSFIM) - 23/10/2018 - - DEC182743DAJ..... p.11

### 07. Mesures particulières du CNRS

#### 07.01. Décisions de nomination, cessation de fonction

##### 07.01.01. DR1 - Paris-Villejuif

2018

Décision portant nomination de M. Lameen Souag aux fonctions de directeur par intérim et de mme San San Hnin Tun aux fonctions de directrice adjointe de l'UMR 7107 "laboratoire Langues et Civilisations à Tradition Orale-LACITO" - 16/10/2018 - - DEC182614INSHS..... p.12

Décision portant nomination de Mme Virginie MAOUCHI aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR7219 intitulée Sciences - Philosophie - Histoire (SPHERE) - 08/06/2018 - - DEC182771DR01..... p.13

Décision portant fin de fonctions de M. Alexandre François aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche n°7107 intitulée Laboratoire de Langues et Civilisations à Tradition Orales (LACITO) - 16/10/2018 - - DEC182564INSHS..... p.15

##### 07.01.02. DR2

2018

Décision portant cessation de fonctions de M. Hervé Willaime, assistant de prévention (AP) au sein de l'unité UMR8247 intitulée Institut de Recherche de Chimie Paris - 18/09/2018 - - DEC182264DR02..... p.16

Décision portant nomination de Mme Anastasia Da Silva Rocha aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR7221 intitulée Evolution des régulations endocriniennes - 30/08/2018 - - DEC181203DR02..... p.17

##### 07.01.04. DR4

2018

Décision portant nomination de M. Eric LECOMPTE aux fonctions de responsable du service des systèmes d'information de la délégation Ile-de-France Sud - 08/10/2018 - - DEC182666DR04..... p.19

Décision portant nomination de M. Pierre ROBERT aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UPS3364 intitulée Ingénierie, radioprotection, sûreté et démantèlement - 22/08/2018 - - DEC182427DR04..... p.20

##### 07.01.05. DR5

2018

Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. José Moure, responsable par intérim de la formation de recherche en évolution FRE2021 intitulée Arts, Créations, Théories, Esthétiques -

28/09/2018 - - DEC181674INSHS..... p.21

Décision portant nomination de M. Abdou Rabba aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7235 intitulée « EconomiX » - 14/02/2018 - - DEC180701DR05..... p.22

Décision portant nomination de Mme M. Balou Diallo aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR7074 intitulée Centre de théorie et analyse du droit (CTAD) - 31/05/2018 - - DEC181694DR05..... p.24

Décision portant nomination de Mme Franciska Moutaman-Sevagamy aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR7041 intitulée « Archéologies et sciences de l'Antiquité » - 13/02/2018 - - DEC180696DR05..... p.26

07.01.07. DR7

2018

Décision portant nomination de Mme Emmanuelle VULLIET aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche UMR5280 intitulée « Institut des sciences analytiques » (ISA) - 01/10/2018 - - DEC182219INC..... p.28

07.01.08. DR8

2018

Décision portant nomination de M. James HABRIOUX aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité ERL7003 intitulée Canaux et Connexines dans les Cancers et les Cellules souches - 04/10/2018 - - DEC182650DR08..... p.29

Décision portant nomination de M. Yohann BROSSARD aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMS3116, intitulée Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre -OSUC - 04/10/2018 - - DEC182656DR08..... p.30

Nomination de Monsieur Didier Bouchon en tant que chargé de mission - 19/10/2018 - - DEC182708INEE..... p.31

Décision portant cessation de fonction et nomination de Monsieur Richard DANIELLOU aux fonctions de directeur du groupement de recherche en partenariat GDR3711 intitulé Bioactifs et Cosmétique (Cosmactifs) - 25/09/2018 - - DEC181647INC..... p.32

Décision portant nomination de M. Arnaud BEAUMONT aux fonctions d'Assistant de Prévention au sein de l'UMR7252 intitulée « XLIM » - Xlim. - 10/09/2018 - - DEC182471DR08..... p.33

Décision portant nomination de M. Christian NASKAS aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité FR3707 intitulée International Center on Eco-conception and Renewable Ressources - INCREASE - 05/10/2018 - - DEC182667DR08..... p.35

Décision portant nomination de M. Thomas LECAS aux fonctions d'Assistant de Prévention au sein de l'UMR7344 intitulée « Groupe de Recherches sur l'Energétique des Milieux Ionisés » - GREMI. - 21/08/2018 - - DEC182143DR08..... p.36

Décision portant nomination de Mme Marielle HATTON aux fonctions d'Assistante de Prévention au sein de l'UMS3116 intitulée « Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre-Val de Loire » - OSUC. - 03/09/2018 - - DEC182478DR08..... p.38

07.01.09. DR10

2018

Décision portant nomination de M. Yves MAGASSOUBA aux fonctions de responsable de service adjoint du service des ressources humaines de la délégation régionale Alsace. - 11/10/2018 - - DEC182694DR10..... p.40

Décision portant nomination de M. Jérôme BERGER aux fonctions de responsable de service adjoint du service financier et comptable de la délégation régionale Alsace - 11/10/2018 - - DEC182696DR10..... p.41

Décision portant nomination de M. Ayman SALMAN aux fonctions de responsable de service adjoint du service partenariat et valorisation de la délégation régionale Alsace - 11/10/2018 - - DEC182697DR10..... p.42

Décision portant nomination de M. Xavier DUTHILLEUL aux fonctions de responsable de service adjoint du service système d'information de la délégation régionale Alsace - 11/10/2018 - -

DEC182699DR10..... p.43

Décision portant nomination de M. Fabien WIEDERHOLD aux fonctions de responsable de service adjoint du service technique et logistique de la délégation régionale Alsace - 11/10/2018 - -

DEC182700DR10..... p.44

Décision portant nomination de Mme Catherine VIVES aux fonctions de responsable du service de médecine de prévention de la délégation Alsace - 11/10/2018 - - DEC182691DR10..... p.45

## 07.01.10. DR11

2018

Décision portant cessation de fonctions de M. William Helbert, directeur adjoint de l'unité propre de recherche UPR5301 intitulée Centre de Recherches sur les Macromolécules Végétales (CERMAV) - 17/10/2018 - - DEC182500INC..... p.46

Décision portant cessation de fonctions de M. Erwann Vince, assistant de prévention (AP) au sein de l'unité UMR5001 intitulée IGE - 16/08/2018 - - DEC182279DR11..... p.47

## 07.01.11. DR12

2018

Décision portant nomination de M. Pierre BARTHELEMY aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7373 intitulée Institut de Mathématiques de Marseille (I2M) - 10/04/2018 - -

DEC180611DR12..... p.49

Décision portant nomination de M. Alain RIMEYMEILLE aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7031 intitulée Laboratoire de mécanique et d'acoustique (LMA) - 02/05/2018 - -

DEC180615DR12..... p.50

Décision portant nomination de M. Frédéric JOURQUIN aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR 7258 intitulée Centre de Recherche en Cancérologie de Marseille. -

03/10/2018 - - DEC182515DR12..... p.52

Décision portant cessation de fonctions de M. Paul CERVETTI assistant de prévention (AP) au sein de l'unité UMR7343 intitulée Institut universitaire des systèmes thermiques industriels (IUSTI) - 17/07/2018 - - DEC181743DR12..... p.54

Décision portant nomination de M. François DOLON aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMS3470 intitulée PYTHEAS - 10/07/2018 - - DEC182043DR12..... p.55

Décision portant nomination de M. Romain LACOSTE aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UPS846 intitulée Station de primatologie. - 03/10/2018 - -

DEC182257DR12..... p.56

Décision portant nomination de M. Pascal LANDERECTHE aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7326 intitulée Laboratoire d'Astrophysique de Marseille (LAM) - 20/09/2018 - -

DEC182038DR12..... p.58

Décision portant nomination de M. Fabrice JAUBERT aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7326 intitulée Laboratoire d'Astrophysique de Marseille (LAM) - 20/09/2018 - -

DEC182039DR12..... p.60

Décision portant nomination de Mme Martine PELICOT (BIARNES) aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR7333 Adhésion et inflammation (LAI) - 09/07/2018 - -

DEC182042DR12..... p.62

Décision portant nomination de M. Pascal MARITAUX aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7298 intitulée Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranée (LA3M) - 13/07/2018 - - DEC180305DR12..... p.64

Décision portant nomination de Mme Marie Pellen et de M. Pierre Mounier aux fonctions de directeurs adjoints par intérim de l'USR2004 (OpenEdition Center) - 16/10/2018 - -

DEC182568INSHS..... p.66

Décision portant nomination de M. Pierre LANTOINE aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7343 intitulée Institut universitaire des systèmes thermiques industriels (IUSTI) - 17/07/2018 - - DEC181745DR12..... p.67

#### 07.01.12. DR13

2018

Décision portant cessation de fonctions M. Williams Genieys, directeur et nominations de M. Emmanuel Négrier, Directeur par intérim, Mme Geneviève Zoïa, Directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche n°5112 intitulée Centre d'Études politiques de l'Europe Latine (CEPEL). - 28/08/2018 - - DEC182057INSHS..... p.68

Décision portant nomination de M. Olivier CRISPI aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'unité FR3724 intitulée Observatoire Océanologique de Banyuls-sur-Mer - 25/06/2018 - - DEC181917DR13..... p.69

#### 07.01.14. DR15

2018

Décision portant cessation de fonctions de M. Touati DOUAR, assistant de prévention (AP) au sein de l'UMR5248 intitulée Institut de Chimie et de Biologie des Membranes et des Nanoobjets (CBMN) - 09/10/2018 - - DEC182680DR15..... p.71

#### 07.01.15. DR16

2018

Décision de nomination de chargé de mission à temps partiel de Monsieur Fabrizio PARISELLI - 13/07/2018 - - DEC181990INC..... p.72

Nomination de Monsieur Denis Hermann aux fonctions de directeur de l'USR3139 - 28/09/2018 - - DEC182437INSHS..... p.73

Décision portant nomination de Mme Stéphanie LECOCQ aux fonctions d'assistante de prévention au sein de la Délégation de Michel Ange - 11/06/2018 - - DEC181931DR16..... p.74

Décision portant nomination de Mme Kristin DAIGNAUD comme assistante de prévention pour le campus Gérard Mégie - 06/06/2018 - - DEC181716DR16..... p.76

Décision portant cessation de fonctions de Madame Pascale MASSIANI aux fonctions de chargée de mission - 04/10/2018 - - DEC182610INC..... p.78

nomination de Monsieur Vincent Benet aux fonctions de directeur de l'USR3060 - 01/08/2018 - - DEC182540INSHS..... p.79

#### 07.01.16. DR17

2018

Nomination de Madame Anne Emmanuelle Kervella en tant que chargée de mission - 15/10/2018 - - DEC182629INEE..... p.80

#### 07.01.19. DR20

2018

Décision portant nomination de Mme Vanessa BODIN, aux fonctions de responsable de service adjointe du service finances, achats, comptabilité de la délégation régionale Côte d'Azur - 08/10/2018 - - DEC182659DR20..... p.81

Décision portant nomination de Mme Sandra PITTAVINO, aux fonctions de responsable de service adjointe du service partenariat, valorisation de la délégation régionale Côte d'Azur - 08/10/2018 - - DEC182660DR20..... p.82

Décision portant nomination de Mme Laurence SCHLOSSER, aux fonctions de responsable de service adjointe du service des ressources humaines de la délégation régionale Côte d'Azur - 08/10/2018 - - DEC182661DR20..... p.83

Décision portant nomination de M. Jean-Daniel BARDE, aux fonctions de responsable de service adjoint des services techniques et logistiques de la délégation régionale Côte d'Azur - 08/10/2018 - - DEC182662DR20..... p.84

Décision portant nomination de M. Gaëtan DE MASINI, aux fonctions de responsable de service adjoint du service des systèmes d'information de la délégation régionale Côte d'Azur - 08/10/2018 - - DEC182671DR20..... p.85

## 07.01.20. Administration centrale

2018

Décision portant cessation de fonction de M. Jean-Marc Oléron, directeur de la stratégie financière, de l immobilier et de la modernisation de la gestion (DSFIM) - 11/10/2018 - - DEC182639DAJ..... p.86

Décision portant nomination de Mme Ophélie Robin, directrice de la stratégie financière, de l immobilier et de la modernisation de la gestion par intérim - 11/10/2018 - - DEC182640DAJ..... p.87

Décision portant nomination de M. Mehran Mostafavi aux fonctions de déléguée scientifique de l Institut de chimie (INC) - 26/10/2018 - - DEC182648DAJ..... p.88

Décision portant nomination de Mme Kristin DAIGNAUD, aux fonctions de responsable de Pôle adjointe du Pôle coordination administrative à la Mission pilotage et relations avec les délégations régionales et les instituts (MPR) - 17/07/2018 - - DEC182106MPR..... p.89

Décision portant nomination de M. Vincent Goujon aux fonctions de chargé de mission (INEE) - 16/10/2018 - - DEC182638DAJ..... p.90

## 07.02. Décisions - délégations de signature

### 07.02.01. DR1 - Paris-Villejuif

2018

Décision portant délégation de signature à Monsieur Frederic MAGNIEZ, directeur de l'UMR8243 intitulée «Institut de recherche en informatique» (IRIF), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/09/2018 - - DEC182726DR01..... p.91

### 07.02.04. DR4

2018

Décision donnant délégation de signature en matière de protection du potentiel scientifique et technique (PPST) à des personnels de la délégation Ile-de-France Sud, en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marie-Hélène PAPILLON, déléguée régionale pour la circonscription Ile-de-France Sud - 09/10/2018 - - DEC182682DR04..... p.93

Décision portant délégation de signature à M. Jean-René CHAZOTTES, directeur de l'unité UMR7644 intitulée Centre de physique théorique, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/11/2018 - - DEC182232DR04..... p.94

Décision portant délégation de signature à M. Mathis PLAPP, directeur de l'unité UMR7643 intitulée Laboratoire de physique de la matière condensée, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/11/2018 - - DEC182231DR04..... p.96

Décision portant délégation de signature à Mme Michèle RAYNAUD, directeur de l'unité UMR7642 intitulée Laboratoire des solides irradiés, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/11/2018 - - DEC182229DR04..... p.98

Décision portant délégation de signature à Mme Anne DE BOUARD LIBERGE, directeur de l'unité UMR7641 intitulée Centre de mathématiques appliquées, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/11/2018 - - DEC182226DR04..... p.100

Décision portant délégation de signature à M. Charles FAVRE, directeur de l'unité UMR7640 intitulée Centre de mathématiques Laurent Schwartz de l'Ecole polytechnique, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/11/2018 - - DEC182225DR04..... p.102

Décision portant délégation de signature à M. Antoine ROUSSE, directeur de l'unité UMR7639 intitulée Laboratoire d'optique appliquée, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/11/2018 - - DEC182224DR04..... p.104

Décision portant délégation de signature à M. Jean-Claude BRIENT, directeur de l'unité UMR7638 intitulée Laboratoire Leprince-Ringuet, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/11/2018 - - DEC182223DR04..... p.106

Décision portant délégation de signature à M. Emmanuel ULLMO, directeur de l'unité ERL9216 intitulée Laboratoire Alexander Grothendieck, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/11/2018 - - DEC182149DR04..... p.108

Décision portant délégation de signature à M. Patrick AUDEBERT, directeur de l'unité UMR7605 intitulée Laboratoire pour l'utilisation des lasers intenses, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/11/2018 - - DEC182221DR04..... p.110

Décision portant délégation de signature à M. Marc RABAUD, directeur de l'unité UMR7608 intitulée Fluides, automatique et systèmes thermiques, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/11/2018 - - DEC182222DR04..... p.112

#### 07.02.05. DR5

2018

Décision portant délégation de signature à M. Olivier Gascuel, directeur de l'unité USR3756 intitulée Centre de Bioinformatique, Biostatistique et Biologie Intégrative (C3BI), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 12/09/2018 - - DEC182126DR05..... p.114

Décision portant délégation de signature à Mme Angèle Benard, Mme Marie-Agnès Dillies, Mme Mélanie Ridel, Mme Marie-Pierre Landete, M. Sergio Tittoni, et Mme Catherine Houy-Lemaire pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité USR3756 intitulée Centre de Bioinformatique, Biostatistique et Biologie Intégrative (C3BI) - 12/09/2018 - - DEC182127DR05..... p.116

Décision portant délégation de signature à M. Joseph MOURÉ, responsable par intérim de l'unité FRE2021 intitulée Arts, Créations, Théories, Esthétiques (ACTE) par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 28/09/2018 - - DEC182575DR05..... p.117

Décision portant délégation de signature à M. Jean-Jacques Fourmond, directeur de l'unité UPS855 intitulée Division Technique de l'INSU, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 12/10/2018 - - DEC182710DR05..... p.119

Décision portant délégation de signature à M. Nadir Amarouche, Mme Vanessa Martray et Mme Josiane Pellegrino pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UPS855 intitulée Division Technique de l'INSU - 12/10/2018 - - DEC182711DR05..... p.121

Décision portant délégation de signature à M. Pierre Allard, directeur de l'unité UMR7055 intitulée Préhistoire et Technologie, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 25/10/2018 - - DEC182783DR05..... p.122

Décision portant délégation de signature à Mme Liliana Stalenq pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7055 intitulée Préhistoire et Technologie - 25/10/2018 - - DEC182784DR05..... p.124

#### 07.02.06. DR6

2018

Décision portant délégation de signature à Mme Claire FRANCOIS directrice de l'unité UPS76 intitulée INIST, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 07/09/2018 - - DEC182556DR06..... p.125

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UPS76 intitulée INIST - 07/09/2018 - - DEC182557DR06..... p.127

#### 07.02.08. DR8

2018

Décision portant délégation de signature à M. Dominique BAILLARGEAT, Directeur de l'unité UMR7252 intitulée « XLIM » - XLIM, par la déléguée régionale par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire. - 17/10/2018 - - DEC182736DR08..... p.129

Décision portant délégation de signature à M. David GIRON, Directeur de l'unité UMR7261 intitulée « Institut de Recherche sur la Biologie de l'Insecte » - IRBI, par la déléguée régionale par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire. - 17/10/2018 - - DEC182740DR08..... p.131

Décision portant délégation de signature à Mme Christelle SUPPO pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7261 intitulée Institut de Recherche sur la Biologie de l'Insecte (IRBI) - 17/10/2018 - - DEC182741DR08..... p.133

Décision portant délégation de signature à M. Yannick POUILLOUX, Directeur de l'unité UMR7285 intitulée Institut de Chimie des Milieux et des Matériaux de Poitiers - IC2MP, par la déléguée régionale par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 15/10/2018 - - DEC182728DR08..... p.135

Décision portant délégation de signature à M. François JEROME, Directeur de l'unité FR3707 intitulée « International Center on Eco-conception and Renewable Ressources » - INCREASE, par la déléguée régionale par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 17/10/2018 - - DEC182739DR08..... p.137

Décision portant délégation de signature M. Richard DANIELLOU, directeur de l'unité GDR3711 intitulée Bioactifs et Cosmétique (Cosmactifs), par la déléguée régionale par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 17/10/2018 - - DEC182737DR08..... p.139

Décision portant délégation de signature à M. Azeddine KOURTA pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité GDR2502 Contrôle des Décollements - Code - 22/05/2018 - - DEC181574DR08..... p.141

Décision portant délégation de signature à M. François JÉRÔME pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7285 intitulée Institut de Chimie des Milieux et des Matériaux de Poitiers IC2MP - 15/10/2018 - - DEC182729DR08..... p.143

#### 07.02.10. DR11

2018

Décision portant délégation de signature à M. Daniel SIRET, directeur de l'unité UMR1563 intitulée Ambiances Architectures Urbanités, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 11/10/2018 - - DEC182582DR11..... p.145

#### 07.02.11. DR12

2018

Décision portant délégation de signature à M. Jean-Luc AUTRAN, directeur de l'unité UMR7334 intitulée Institut des matériaux, de microélectronique et des nanosciences de Provence par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/09/2018 - - DEC182572DR12..... p.147

Décision portant délégation de signature à M. Patrick FOULON, directeur de l'unité UMS822 intitulée Centre international de rencontres mathématiques, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/09/2018 - - DEC182583DR12..... p.149

Décision portant délégation de signature à M. Jean-Louis CHASSAING pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7289 intitulée Institut des neurosciences de la Timone - 01/09/2018 - - DEC182608DR12..... p.151

Décision portant délégation de signature à M. Guillaume MASSON, directeur de l'unité UMR7289 intitulée Institut de neurosciences de la Timone par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/09/2018 - - DEC182607DR12..... p.152

#### 07.02.13. DR14

2018

Décision portant délégation de signature à M Michel Loreau, directeur de l'unité UMR5321 intitulée Station d'Ecologie Théorique et Expérimentale (SETE), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 12/09/2018 - - DEC182533DR14..... p.154

07.02.16. DR17

2018

Décision portant délégation de signature à Mme Béatrice Noblot pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité FR2424 intitulée Station biologique de Roscoff - 12/10/2018 - - DEC182598DR17..... p.156

Décision portant délégation de signature à M. Jean Frédéric, directeur de l'unité UMS3113 intitulée Institut Universitaire Européen de la Mer (IUEM), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 03/09/2018 - - DEC182492DR17..... p.158

Décision portant délégation de signature à Mme Corinne Floch-Laizet pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMS3113 intitulée Institut Universitaire Européen de la Mer (IUEM) - 19/09/2018 - - DEC182501DR17..... p.160

Décision donnant délégation de signature à M. Bernard Kloareg, directeur de la fédération de recherche FR2424 intitulée Station biologique de Roscoff, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 17/09/2018 - - DEC182560DR17..... p.161

07.02.20. Administration centrale

2018

Décision portant délégation de signature à Mme Ophélie Robin, directrice de la stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation de la gestion par intérim - 11/10/2018 - - DEC182641DAJ..... p.163

Décision portant délégation de signature à M. Christophe-Alexandre Paillard, directeur de la stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation de la gestion (DSFIM) - 23/10/2018 - - DEC182744DAJ..... p.165

07.03. Décisions - création et renouvellement de structures

07.03.15. DR16

2018

Décision portant modification de la décision DEC171741INSU du 08 août 2017 portant création et renouvellement des unités mixtes de service. - 16/10/2018 - - DEC182592INSU..... p.167

07.04. Décisions tarifaires

07.04.04. DR4

2018

Décision modifiant la décision DEC180922DR04 du 6 mars 2018 relative au tarif des produits de l'Institut de Biologie Intégrative de la Cellule, I2BC-UMR9198 concernant la Plateforme de Service d'Identification et de Caractérisation des Protéines par Spectrométrie de masse (SICAPS) - 18/10/2018 - - DEC182746DR04..... p.168

07.06. Autres décisions

07.06.06. DR6

2018

Décision portant modification de la décision DEC171276DGDS du 21 décembre 2017 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherches contractualisées (UMR7239) - 03/10/2018 - - DEC181930INSIS..... p.170

07.06.09. DR10

2018

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7021 intitulée Laboratoire de Bioimagerie et Pathologies - 11/10/2018 - - DEC182701DR10..... p.171

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7367 intitulée  
Dynamiques Européennes - 11/10/2018 - - DEC182702DR10..... p.173

**07.06.12. DR13**

**2018**

Décision modifiant la décision n°171219DGDS du 21 décembre 2017 portant création et  
renouvellement des formations de recherche en évolution, concernant les tutelles et le partenaire de  
la FRE n°2010 - 12/10/2018 - - DEC181721INSHS..... p.175

**07.06.16. DR17**

**2018**

Décision portant modification de la décision DEC161216DGDS du 16 décembre 2016 portant  
création et renouvellement des unités mixtes de recherches contractualisées (UMR6082) -  
03/10/2018 - - DEC181897INSIS..... p.176

**07.06.20. Administration centrale**

**2018**

Décision portant suppression du Conseil de politique européenne et internationale (CPEI) -  
26/10/2018 - - DEC182206DAJ..... p.177

Décision modifiant la décision DEC182752DRH ajoutant des nominations de chargés de recherche  
de classe normale - 16/10/2018 - - DEC182755DRH..... p.178

Décision de nomination au grade de chargé de recherche classe normale  
- 20/07/2018 - - DEC182752DRH..... p.180

Décision de nomination au grade de directeur de recherche première et deuxième classe -  
20/07/2018 - - DEC182753DRH..... p.187

Décision modifiant la décision DEC182753DRH ajoutant des nomination de Directeur de recherche  
première et deuxième classe - 16/10/2018 - - DEC182754DRH..... p.194

DEC182730DRH du 23/10/2018 portant création du jury professionnel pour la titularisation de  
Monsieur Mathieu CHOUTEAU  
- 23/10/2018 - - DEC182730DRH..... p.195

## DEC182642DAJ

Décision portant nomination de Mme Sylvie Rousset aux fonctions de directrice de l'information scientifique et technique (DIST)

### LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC100148DAJ du 8 juillet 2010 modifiée portant organisation de la direction du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC100176DAJ du 1<sup>er</sup> octobre 2010 portant organisation de la direction de l'information scientifique et technique ;

Sur proposition du directeur général délégué à la science ;

### DÉCIDE :

**Art. 1<sup>er</sup>.** —Mme Sylvie Rousset, directrice de recherche, est nommée aux fonctions de directrice de l'information scientifique et technique à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2018.

**Art. 2.** — La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 15 octobre 2018

Le président - directeur général

Antoine Petit

## DEC182743DAJ

Décision portant nomination de M. Christophe-Alexandre Paillard aux fonctions de directeur de la stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation de la gestion (DSFIM)

### LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC100148DAJ du 8 juillet 2010 modifiée portant organisation de la direction du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC100172DAJ du 1<sup>er</sup> octobre 2010 portant organisation de la direction de la stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation de la gestion ;

**Sur** proposition du directeur général délégué aux ressources ;

### DÉCIDE :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – M. Christophe-Alexandre Paillard, administrateur civil hors classe, est nommé aux fonctions de directeur de la stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation de la gestion, à compter du 23 novembre 2018.

**Art. 2.** – La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 23 octobre 2018

Le président - directeur général

Antoine Petit

DEC182614INSHS

**Décision portant nomination de M. Lameen Souag aux fonctions de directeur par intérim et de Mme San San Hnin Tun aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche UMR n°7107 intitulée « Laboratoire de Langues et Civilisations à Tradition Orale-LACITO »**

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** l'arrêté du 20 octobre 2017 portant attribution de fonctions au Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7107 intitulée Laboratoire de Langues et Civilisations à Tradition Orale (LACITO) et nommant Mme Samia Naim Directrice de cette unité ;

**Vu** la décision DEC152754INSHS en date du 5 avril 2016 portant nomination de M. Alexandre François aux fonctions de directeur et de M. Lameen Souag aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée ;

**Vu** l'accord des partenaires ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

I.M. Lameen Souag, Chargé de recherche classe normale CNRS, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée, pour la période du 6 septembre 2018 au 30 juin 2019 en remplacement de M. Alexandre François démissionnaire.

II.Mme San San Hnin Tun, Maître de Conférence INALCO, est nommée directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée, pour la période du 6 septembre 2018 au 30 juin 2019.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

**16 OCT. 2018**

Le président - directeur général  
Antoine Petit

DEC182771DR01

**Décision portant nomination de Mme Virginie MAOUCHI aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR7219 intitulée Sciences - Philosophie - Histoire (SPHERE)**

**LA DIRECTRICE,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire n° MFPPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC173075INSHS portant renouvellement de l'unité mixte UMR7219 intitulée Sciences - Philosophie - Histoire (SPHERE) et nommant Mme Sabine ROMMEVAUX-TANI en qualité de directrice ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité<sup>1</sup> en date du 6 octobre 2017 ;

Considérant que **Mme Virginie MAOUCHI** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Paris B les 10-11-12 avril et 15-16-17 mai 2018.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> : Mme Virginie MAOUCHI**, AI, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR7219 intitulée Sciences - Philosophie - Histoire (SPHERE) à compter du 18 mai 2018.

**Mme Virginie MAOUCHI** exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPPF1122325C susvisés.

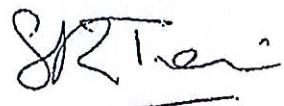
<sup>1</sup> Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Virginie MAOUCHI est placée directement sous l'autorité de la directrice d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif le 6 juin 2018

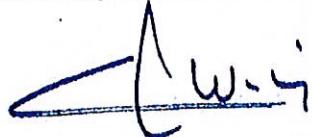
La directrice de l'UMR7219  
Sabine ROMMEVAUX-TANI



Visa de Clarisse LEFORT-DAVID, déléguée régionale CNRS Paris-Villejuif



Visa de Christine CLERICI, présidente de l'Université Paris-Diderot



Visa de Georges HADDAD, président de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne



DEC182564INSHS

Décision portant fin de fonctions de M. Alexandre François aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche n°7107 intitulée « Laboratoire de Langues et civilisations à Tradition Orales (LACITO) »

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC152754INSHS du 5 avril 2016 portant nomination de M. Alexandre François aux fonctions de directeur et de M. Lameen Souag aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche N°7107 intitulée « Laboratoire de Langues et Civilisations à Tradition Orales-LACITO »

**Vu** la décision n°173 du 20 août 2018 ;

**DECIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>.** - Il est mis fin aux fonctions de M. Alexandre François, directeur de l'unité mixte de recherche n°7107 intitulée Laboratoire de Langues et Civilisations à Tradition Orales (LACITO), à compter du 6 septembre 2018.

**Art. 2.-** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

16 OCT. 2018

Le président - directeur général  
Antoine Petit



ParisTech

DEC182264DR02

**Décision portant cessation de fonctions de M. Hervé Willaime, assistant de prévention (AP) au sein de l'unité UMR8247 intitulée Institut de Recherche de Chimie Paris**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC141061DR02 du 11/04/2014 portant nomination de M. Hervé Willaime aux fonctions d'AP,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention (AP) exercées par M. Hervé Willaime dans l'unité du CNRS n°8247, à compter du 31/10/2018.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 18/09/2018

  
Le directeur de l'unité  
Michel Mortier

Visa de la déléguée régionale du CNRS  
Véronique Debisschop  
Déléguée régionale pour  
la circonscription Paris B

Véronique Debisschop

Visa du directeur de Chimie ParisTech  
Christian Lerminiaux



P/Le Directeur de l'ENSCP  
et par délégation  
Le Directeur Général  
des Services

  
Marc MORONI



DEC181203DR02

**Décision portant nomination de Mme Anastasia Da Silva Rocha aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR7221 intitulée Evolution des régulations endocrinien**nes



**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC133018DGDS du 20/12/2013 portant renouvellement de l'unité mixte n° 7221 intitulée Evolution des régulations endocriniennes et nommant M. Giovanni Levi en qualité de directeur ;

**Vu** l'avis du conseil de l'UMR7221 en date du 04/07/2017 ;

Considérant que Mme Anastasia Da Silva Rocha a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le Museum les 5-12-13/10/2018, les 09-10/11/2018 et par le CNRS les 11 avril matin, le 12 avril après-midi et le 17/05/2018;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Mme Anastasia Da Silva Rocha, technicienne, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR7221 intitulée Evolution des régulations endocriniennes, à compter du 18/05/2018.

Mme Anastasia Da Silva Rocha exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Anastasia Da Silva Rocha est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 30/08/2018

Le directeur de l'unité  
Giovanni Levi

Visa de la déléguée régionale du CNRS  
Véronique Debisschop

Visa du Président du Muséum national d'histoire naturelle  
Bruno David

DEC182666DR04

**Décision portant nomination de M. Eric LECOMPTE aux fonctions de responsable du service des systèmes d'information de la délégation Ile-de-France Sud**

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC180330DAJ du 25 janvier 2018 modifiée donnant délégation de signature à Mme Marie-Hélène PAPILLON, déléguée régionale pour la circonscription Ile-de-France Sud notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Eric LECOMPTE, IEHC, est nommé, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2018, responsable du service des systèmes d'information de la délégation Ile-de-France Sud, en remplacement de M. Jean-Louis MOISY, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel du CNRS*.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 8 octobre 2018

Pour le président - directeur général et par délégation,  
La déléguée régionale  
Marie-Hélène PAPILLON



DEC182427DR04

Décision portant nomination de M. Pierre ROBERT aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UPS3364 intitulée Ingénierie, radioprotection, sûreté et démantèlement

LE DIRECTEUR,

**Vu** le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

**Vu** l'arrêté du 6 décembre 2013 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de certification des organismes de formation ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** la décision DEC142131DGDS nommant Monsieur Pierre ROBERT, directeur de l'unité UPS3364, à compter du 01/01/2015 ;

**Vu** le certificat de formation de personne compétente en radioprotection niveau 2 dans le secteur Industrie option détention ou gestion de sources radioactives scellées et non scellées, d'appareils électriques émettant des rayons X et d'accélérateurs de particules délivré à M. Pierre ROBERT le 27/04/2017 par SGS ;

**DECIDE :**

**Article 1er : Nomination**

M. Pierre ROBERT, IR2, est nommé personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 27/04/2017. La date d'expiration du certificat est le 08/06/2022.

**Article 2 : Missions**

M. Pierre ROBERT exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

**Article 3 : Communication obligatoire**

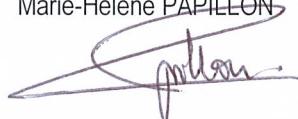
L'identité et les coordonnées de M. Pierre ROBERT sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

**Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 22 août 2018

Pour le CNRS,  
Visa de la déléguée régionale  
Marie-Hélène PAPILLON



DEC181674INSHS

**Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. José Moure, responsable par intérim de la formation de recherche en évolution FRE2021 intitulée Arts, Créations, Théories, Esthétiques**

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC180313INSHS en date du 7 février 2018 portant création de la formation de recherche en évolution FRE2021 intitulée Arts, Créations, Théories, Esthétiques et nommant Mme Christine Noiville, responsable de cette unité ;

**Vu** l'accord du partenaire ;

**DECIDE** :

**Article 1<sup>er</sup>**

I. Il est mis fin aux fonctions de Mme Christine Noiville, responsable de la formation de recherche en évolution susvisée, démissionnaire, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2018.

II. A compter de cette même date, M. José Moure, Directeur de l'Ecole des Arts de la Sorbonne (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), est nommé responsable par intérim de la formation de recherche en évolution susvisée jusqu'au 31 décembre 2018.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 28 septembre 2018

Le président - directeur général  
Antoine Petit

DEC180701DR05

**Décision portant nomination de M. Abdou Rabba aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7235 intitulée « EconomiX »**

**LA DIRECTRICE,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° 122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte n° 7235 intitulée « EconomiX » ;

**Vu** la décision n° DEC111475INSHS du 5 août 2011 portant nomination de Mme Valérie Mignon aux fonctions de directrice de l'UMR 7235 ;

**Vu** l'avis du conseil de l'UMR 7235 en date du 13/02/2018 ;

Considérant que M. Abdou Rabba a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS du 15 au 17 novembre (1<sup>ère</sup> session) et du 13 au 15 décembre 2017 (2<sup>ème</sup> session) ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : M. Abdou Rabba, Ingénieur d'Etudes CNRS, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 7235 intitulée « EconomiX », à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

M. Abdou Rabba exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPI1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Abdou Rabba est placé directement sous l'autorité de la directrice d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 14 février 2018

La directrice de l'UMR7235  
Valérie Mignon

Visa du délégué régional du CNRS

Visa du président de l'Université Paris  
Nanterre (ou de son délégataire)

DEC181694DR05

**Décision portant nomination de Mme M'Balou Diallo aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR7074 intitulée Centre de théorie et analyse du droit (CTAD)**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte n° 7074 intitulée Centre de théorie et analyse du droit ;

**Vu** la décision n° DEC152774INSHS en date du 21 décembre 2015 nommant M. Jean-Louis Halperin en qualité de directeur de l'unité mixte n° 7074 intitulée Centre de théorie et analyse du droit ;

**Vu** l'avis du conseil de l'UMR 7074 en date du 06/06/2017 ;

Considérant que Mme M'Balou Diallo a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS du 10 au 12 avril (1<sup>ère</sup> session) et du 15 au 17 mai 2018 (2<sup>ème</sup> session) ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Mme M'Balou Diallo, Technicienne CNRS, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR 7074 intitulée Centre de théorie et analyse du droit, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2018.

Mme M'Balou Diallo exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, M'Balou Diallo est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 31 mai 2018

Le directeur de l'UMR7074  
Jean-Louis Halperin

Visa du délégué régional du CNRS

Visa du président de l'Université Paris  
Nanterre (ou de son délégué)

DEC180696DR05

**Décision portant nomination de Mme Franciska Moutaman-Sevagamy aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR7041 intitulée « Archéologies et sciences de l'Antiquité »**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte n° 7041 intitulée « Archéologies et sciences de l'Antiquité » ;

**Vu** la décision n° DEC162788INSHS du 12 janvier 2017 portant nomination de M. François Villeneuve aux fonctions de directeur de l'UMR 7041 ;

**Vu** l'avis du conseil de l'UMR 7041 en date du 29 mai 2017 ;

Considérant que Mme Franciska Moutaman-Sevagamy a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS du 15 au 17 novembre (1<sup>ère</sup> session) et du 13 au 15 décembre 2017 (2<sup>ème</sup> session) ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Mme Franciska Moutaman-Sevagamy est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte de recherche n° 7041 intitulée « Archéologies et sciences de l'Antiquité », à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Mme Franciska Moutaman-Sevagamy exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Franciska Moutaman-Sevagamy est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 13 février 2018

Le directeur de l'UMR 7041  
François Villeneuve

Visa du délégué régional du CNRS

Visa du président de l'Université Paris  
Nanterre (ou de son déléataire)

DEC182219INC

**Décision portant nomination de Mme Emmanuelle VULLIET aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche UMR5280 intitulée « Institut des sciences analytiques » (ISA)**

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC162988INC en date du 20 janvier 2016 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5280 intitulée « Institut des sciences analytiques » (ISA) et nommant Mme Nathalie SCHILDKNECHT, directrice et M. Christophe MORELL directeur adjoint de cette unité ;

**Vu** la décision DEC172793INC en date du 19 octobre 2017 portant cessation de fonctions de Madame Nathalie SCHILDKNECHT et nomination de M. Christophe MORELL aux fonctions de directeur par intérim et Anne LESAGE aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche UMR5280 intitulée Institut des sciences analytiques (ISA) ;

**Vu** la décision DEC180044INC en date du 16 février 2018 portant renouvellement de M. Christophe MORELL aux fonctions de directeur par intérim et Anne LESAGE aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche UMR5280 intitulée « Institut des sciences analytiques » (ISA) ;

**Vu** la décision DEC181671INC en date du 12 juin 2018 portant cessation de fonctions de Mme Anne LESAGE, directrice adjointe de l'unité mixte de recherche UMR5280 intitulée « Institut des sciences analytiques » (ISA) ;

**Vu** l'accord des partenaires ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**Vu** l'avis du directeur de l'institut de chimie ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Madame Emmanuelle VULLIET, chargée de recherche au CNRS, est nommée directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1er juin 2018 jusqu'au 31 décembre 2018.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel du CNRS*.

Fait à Paris, le

01 OCT. 2018

Le président - directeur général  
Antoine PETIT

DEC182650DR08

**Décision portant nomination de M. James HABRIOUX aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité ERL7003 intitulée Canaux et Connexines dans les Cancers et les Cellules souches**

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

**Vu** la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

**Vu** la décision DEC171289DGDS du 21 décembre 2017 modifié par la décision DEC1809494INSB du 26 février 2018, portant création de l'unité ERL7003 intitulée Canaux et Connexines dans les Cancers et les Cellules souches - 4Cs, dont le directeur est M. Bruno CONSTANTIN ;

**Vu** l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Centre Limousin Poitou-Charentes ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. James HABRIOUX, technicien de l'Université de Poitiers, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité ERL7003 4Cs à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Poitiers, le 4 octobre 2018

Pour le président - directeur général et par  
délégation,  
Le directeur d'unité  
Bruno CONSTANTIN

DEC182656DR08

**Décision portant nomination de M. Yohann BROSSARD aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMS3116, intitulée Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre - OSUC**

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

**Vu** la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

**Vu** la décision DEC171285DGDS du 21 décembre 2017 portant renouvellement de l'unité UMS3116, intitulée Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre - OSUC, dont le directeur est M. Yves COQUET ;

**Vu** la décision DEC182247INSU du 27 aout 2018 portant cessation de fonction de Yves COQUET et nomination de Bruno SCAILLET aux fonctions de directeur par intérim UMS3116, intitulée Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre – OSUC .

**Vu** l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Centre Limousin Poitou-Charentes ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Yohann BROSSARD, Assistant ingénieur, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMS3116 OSUC à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Orléans, le 4 octobre 2018

Pour le président - directeur général et par délégation,  
Le directeur d'unité  
Bruno SCAILLET

DEC182708INEE

**Décision portant nomination de M. Didier Bouchon aux fonctions de chargé de mission**

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

**Vu** l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Didier Bouchon, Professeur des universités de classe exceptionnelle, est nommé chargé de mission auprès du directeur général délégué à la science pour l'Institut écologie et environnement, du 1<sup>er</sup> novembre 2018 au 31 décembre 2019.

En appui à la Directrice Adjointe Scientifique en charge de la thématique « écologie, évolution et biodiversité », la mission de Didier Bouchon a pour objet le suivi et l'aide à l'évaluation des laboratoires de cette thématique. En charge des liens avec l'HCERES, Didier Bouchon représentera également l'Institut écologie et environnement lors des réunions sur site avec les tutelles pour les unités relevant de la section 29 et suivra les actions relatives aux thématiques liées à la génétique des populations.

Pour l'exercice de cette mission, Monsieur Didier Bouchon demeure affecté à l'UMR7267 Ecologie et biologie des interactions (EBI) – Université de Poitiers – Bât B37 – 1, rue Georges Bonnet – TSA51106 – 86073 Poitiers cedex 9.

**Article 2**

Du 1<sup>e</sup> novembre 2018 au 31 décembre 2019 M. Didier Bouchon percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

**Article 3**

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation 08 – Centre-Limousin-Poitou-Charentes.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **19 OCT. 2018**

Le président-directeur général  
Antoine Petit

**DEC181647INC**

**Décision portant cessation de fonction et nomination de Monsieur Richard DANIELLOU aux fonctions de directeur du groupement de recherche en partenariat GDR3711 intitulé Bioactifs et Cosmétique (Cosmactifs)**

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC142134DGDS en date du 18 décembre 2014 portant création du groupement de recherche intitulé Bioactifs et Cosmétique (Cosmactifs) ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'accord de l'université d'Orléans ;

**DECIDE :**

Art. 1<sup>er</sup> - Il est mis fin aux fonctions de Mme Claire ELFAKIR, directrice du groupement de recherche susvisé, à compter du 25 janvier 2018.

Art. 2. - A compter de cette même date, M. Richard DANIELLOU, Professeur des universités à l'université d'Orléans, est nommé directeur du groupement de recherche intitulé Bioactifs et Cosmétique (Cosmactifs) GDR3711, jusqu'au terme du mandat de l'unité.

Art. 3. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS

Fait à Paris, le 25 septembre 2018

Le président - directeur général  
Antoine Petit

DEC182471DR08

**Décision portant nomination de M. Arnaud BEAUMONT aux fonctions d'Assistant de Prévention au sein de l'UMR7252 intitulée « XLIM » - Xlim.**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC171276DGDS du 21 décembre 2017 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7252 intitulée « XLIM » - Xlim, et nommant M. Dominique BAILLARGEAT en qualité de Directeur ;

**Vu** l'avis du Conseil de Laboratoire du 04 octobre 2017 ;

Considérant que M. Arnaud BEAUMONT a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS, du 15 novembre au 15 décembre 2017 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : M. Arnaud BEAUMONT, Ingénieur de Recherche, est nommé aux fonctions d'Assistant de Prévention au sein de l'UMR7252 intitulée « XLIM » - Xlim, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

M. Arnaud BEAUMONT exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'Assistant de Prévention, M. Arnaud BEAUMONT, est placé sous l'autorité du Directeur d'Unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Limoges, le 10 septembre 2018

Le Directeur d'Unité  
Dominique BAILLARGEAT

Visa du Président de l'Université de Limoges  
M. Alain CELERIER

Visa du Président de l'Université de Poitiers  
M. Yves JEAN

Visa de la Déléguée Régionale par intérim  
Mme Marion BLIN

DEC182667DR08

**Décision portant nomination de M. Christian NASKAS aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité FR3707 intitulée International Center on Eco-conception and Renewable Ressources - INCREASE**

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

**Vu** la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

**Vu** la décision DEC171283DGDS du 18 décembre 2014 portant renouvellement de l'unité FR3707 intitulée « International Center on Eco-conception and Renewable Ressources » - INCREASE, dont le directeur est M. François JEROME ;

**Vu** l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Centre Limousin Poitou-Charentes ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Christian NASKAS, Ingénieur de recherche, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité FR3707 INCREASE à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Poitiers, le 5 octobre 2018

Pour le président - directeur général et par  
délégation,  
Le directeur d'unité  
François JEROME

DEC182143DR08

**Décision portant nomination de M. Thomas LECAS aux fonctions d'Assistant de Prévention au sein de l'UMR7344 intitulée « Groupe de Recherches sur l'Energétique des Milieux Ionisés » - GREMI.**

**LA DIRECTRICE,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n°DEC171276DGDS du 21 décembre 2017 portant renouvellement de l'unité mixte n°7344 intitulée « Groupe de Recherches sur l'Energétique des Milieux Ionisés » et nommant Mme Anne-Lise THOMANN en qualité de Directrice ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité du 02 décembre 2016 ;

Considérant que M. Thomas LECAS a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'Université de Rennes, du 20 avril au 20 mai 2016.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**: M. Thomas LECAS, Assistant Ingénieur, est nommé aux fonctions d'Assistant de Prévention au sein de l'UMR7344 intitulée « Groupe de Recherches sur l'Energétique des Milieux Ionisés » - GREMIS, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

M. Thomas LECAS exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'Assistant de Prévention, M. Thomas LECAS, est placé sous l'autorité de la Directrice d'Unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans, le 21 août 2018

La Directrice d'Unité  
Anne-Lise THOMANN

Visa du Président de l'Université d'Orléans  
M. Ary BRUAND

Visa de la Déléguée Régionale par intérim  
Mme Marion BLIN

DEC182478DR08

**Décision portant nomination de Mme Marielle HATTON aux fonctions d'Assistante de Prévention au sein de l'UMS3116 intitulée « Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre-Val de Loire » - OSUC.**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC171285DGDS du 21 décembre 2017 portant renouvellement de l'unité de service n°3116 intitulée « Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre-Val de Loire » - OSUC ;

**Vu** la décision n° DEC182247INSU du 27 août 2018 portant nomination de M. Bruno SCAILLET aux fonctions de Directeur par Intérim de l'Unité de Service n°3116 intitulée « Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre-Val de Loire » - OSUC ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire en date du 13 septembre 2012 ;

Considérant que Mme Marielle HATTON a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Centre limousin Poitou-Charentes du 23 septembre au 24 octobre 2008 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Mme Marielle HATTON, Technicienne, est nommée aux fonctions d'Assistante de Prévention au sein de l'UMS3116 intitulée « Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre-Val de Loire » - OSUC, à compter du 1er juillet 2018 ;

Mme Marielle HATTON exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'Assistante de Prévention, Mme Marielle HATTON, est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans, le 03 septembre 2018

Le Directeur par Intérim de l'Unité  
Bruno SCAILLET

Visa du Président de l'Université d'Orléans  
M. Ary BRUAND

Visa de la déléguée régionale par intérim du CNRS  
Mme Marion BLIN

DEC182694DR10

**Décision portant nomination de M. Yves MAGASSOUBA aux fonctions de responsable de service adjoint du service des ressources humaines de la délégation régionale Alsace**

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC180335DAJ du 25 janvier 2018 donnant délégation de signature à M. Patrice SOULLIE aux fonctions de délégué régional de la circonscription Alsace ;

**DECIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>.** – A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, M. Yves MAGASSOUBA, est nommé aux fonctions de responsable du service adjoint du service des ressources humaines de la délégation régionale.

**Art. 2.** – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à STRASBOURG, le 11 octobre 2018.

Pour le président-directeur général et par délégation,

le délégué régional  
de la circonscription Alsace



Patrice SOULLIE

DEC182696DR10

**Décision portant nomination de M. Jérôme BERGER aux fonctions de responsable de service adjoint du service financier et comptable de la délégation régionale Alsace**

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC180335DAJ du 25 janvier 2018 donnant délégation de signature à M. Patrice SOULLIE aux fonctions de délégué régional de la circonscription Alsace ;

**DECIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>.** – A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, M. Jérôme BERGER, est nommé aux fonctions de responsable du service adjoint du service financier et comptable de la délégation régionale.

**Art. 2.** – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à STRASBOURG, le 11 octobre 2018.

Pour le président-directeur général et par délégation,

le délégué régional  
de la circonscription Alsace

  
Patrice SOULLIE

DEC182697DR10

**Décision portant nomination de M. Ayman SALMAN aux fonctions de responsable de service adjoint du service partenariat et valorisation de la délégation régionale Alsace**

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC180335DAJ du 25 janvier 2018 donnant délégation de signature à M. Patrice SOULLIE aux fonctions de délégué régional de la circonscription Alsace ;

**DECIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>.** – A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, M. Ayman SALMAN, est nommé aux fonctions de responsable du service adjoint du service partenariat et valorisation de la délégation régionale.

**Art. 2.** – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à STRASBOURG, le 11 octobre 2018.

Pour le président-directeur général et par délégation,

le délégué régional  
de la circonscription Alsace

  
Patrice SOULLIE

DEC182699DR10

**Décision portant nomination de M. Xavier DUTHILLEUL aux fonctions de responsable de service adjoint du service système d'information de la délégation régionale Alsace**

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC180335DAJ du 25 janvier 2018 donnant délégation de signature à M. Patrice SOULLIE aux fonctions de délégué régional de la circonscription Alsace ;

**DECIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>.** – A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, M. Xavier DUTHILLEUL, est nommé aux fonctions de responsable du service adjoint du service système d'information de la délégation régionale.

**Art. 2.** – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à STRASBOURG, le 11 octobre 2018.

Pour le président-directeur général et par délégation,

le délégué régional  
de la circonscription Alsace

  
Patrice SOULLIE

DEC182700DR10

**Décision portant nomination de M. Fabien WIEDERHOLD aux fonctions de responsable de service adjoint du service technique et logistique de la délégation régionale Alsace**

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC180335DAJ du 25 janvier 2018 donnant délégation de signature à M. Patrice SOULLIE aux fonctions de délégué régional de la circonscription Alsace ;

**DECIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>.** – A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, M. Fabien WIEDERHOLD, est nommé aux fonctions de responsable du service adjoint du service technique et logistique de la délégation régionale.

**Art. 2.** – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à STRASBOURG, le 11 octobre 2018.

Pour le président-directeur général et par délégation,

le délégué régional  
de la circonscription Alsace

Patrice SOULLIE

DEC182691DR10

**Décision portant nomination de Mme Catherine VIVES aux fonctions de responsable du service de médecine de prévention de la délégation Alsace**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de président-directeur général du CNRS ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC180335DAJ du 25 janvier 2018 donnant délégation de signature à M. Patrice SOULLIE, délégué régional de la circonscription Alsace ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Mme Catherine VIVES, médecin de prévention, est nommée, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018 responsable du service de médecine de prévention de la délégation Alsace en remplacement de Mme Stéphanie SCARFONE, appelée à d'autres fonctions.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 11/10/2018

Pour le président-directeur général et par délégation,  
Le délégué régional  
Patrice SOULLIE



DEC182500INC

**Décision portant cessation de fonctions de M. William Helbert, directeur adjoint de l'unité propre de recherche UPR5301 intitulée Centre de Recherches sur les Macromolécules Végétales (CERMAV)**

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC151301DGDS du 18 décembre 2015 portant notamment renouvellement de l'unité propre de recherche n°5301 intitulée Centre de Recherches sur les Macromolécules Végétales (CERMAV) et nomination de M. William Helbert aux fonctions de directeur adjoint ;

**Vu** l'avis du directeur de l'institut de chimie ;

**Vu** la demande de l'intéressé ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Il est mis fin aux fonctions de M. William Helbert directeur adjoint de l'unité propre de recherche n°5301 intitulée Centre de Recherches sur les Macromolécules Végétales (CERMAV), à compter du 26 janvier 2018.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 17 octobre 2018

Le président - directeur général  
Antoine Petit

DEC182279DR11

**Décision portant cessation de fonctions de M. Erwann Vince, assistant de prévention (AP)<sup>1</sup> au sein de l'unité UMR5001 intitulée IGE.**

**LE DIRECTEUR**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC170871DR11 du 24 février 2017 portant nomination de M. Erwann Vince aux fonctions d'AP,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention (AP) exercées par M. Erwann Vince, dans l'unité du CNRS UMR5001 intitulée IGE, à compter du 03/06/2018..

**Article 2** : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à ...., le

Le directeur de l'unité  
Pierre Brasseur

Visa du délégué régional du CNRS

Visa du chef d'établissement partenaire

DEC182279DR11

**Décision portant cessation de fonctions de M. Erwann Vince, assistant de prévention (AP)<sup>1</sup> au sein de l'unité UMR5001 intitulée IGE.**

**LE DIRECTEUR**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC170871DR11 du 24 février 2017 portant nomination de M. Erwann Vince aux fonctions d'AP,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention (AP) exercées par M. Erwann Vince, dans l'unité du CNRS UMR5001 intitulée IGE, à compter du 03/06/2018..

**Article 2** : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à ...., le

Le directeur de l'unité  
Pierre Brasseur

Visa du délégué régional du CNRS

Visa du chef d'établissement partenaire

DEC180611DR12

**Décision portant nomination de M. Pierre BARTHELEMY aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7373 intitulée Institut de Mathématiques de Marseille (I2M)**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC171276DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° UMR7373 intitulée Institut de Mathématiques de Marseille (I2M) et nommant M. Pascal HUBERT en qualité de directeur ;

**Vu** l'avis du conseil de l'UMR7373 en date du 6 avril 2018 ;

Considérant que M. Pierre BARTHELEMY a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée le CNRS du 10 au 12 octobre 2005 et du 8 au 11 novembre 2005.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : M. Pierre BARTHELEMY, Ingénieur de Recherche, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7373 intitulée Institut de Mathématiques de Marseille (I2M), à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

M. Pierre BARTHELEMY exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Pierre BARTHELEMY est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 10 avril 2018

Le directeur de l'unité  
Pascal HUBERT

Visa de la déléguée régionale du CNRS  
Ghislaine GIBELLO

Visa du Président d'Aix-Marseille Université  
Yvon BERLAND

DEC180615DR12

**Décision portant nomination de M. Alain RIMEYMEILLE aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7031 intitulée Laboratoire de mécanique et d'acoustique (LMA)**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC171276DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° UMR7031 intitulée Laboratoire de mécanique et d'acoustique (LMA) et nommant M. Dominique EYHERAMENDY en qualité de directeur ;

**Vu** l'avis du conseil de l'UMR7031 en date du 20/4/2018 ;

Considérant que M. Alain RIMEYMEILLE a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS en 2001.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : M. Alain RIMEYMEILLE, Assistant Ingénieur, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7031 intitulée Laboratoire de mécanique et d'acoustique (LMA), à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

M. Alain RIMEYMEILLE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Alain RIMEYMEILLE est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 02/05/18

Le directeur de l'unité  
Dominique EYHERAMENDY

Visa de la déléguée régionale du CNRS  
Ghislaine GIBELLO

Visa du Directeur de l'Ecole Centrale de Marseille  
Frédéric FOTIADU

Visa du Président d'Aix-Marseille Université  
Yvon BERLAND

DEC182193DR12

**Décision portant nomination de M. Frédéric JOURQUIN aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR 7258 intitulée Centre de Recherche en Cancérologie de Marseille.**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n°82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

**Vu** l'arrêté du 6 décembre 2013 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de certification des organismes de formation ;

**Vu** l'instruction n°122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

[Le cas échéant insérer] **Vu** l'instruction de l'établissement partenaire en matière de santé et sécurité au travail ;

**Vu** la décision n°DEC171276DGDS du 21 décembre 2017 nommant M. Jean-Paul BORG, directeur de l'unité UMR 7258 ;

**Vu** le certificat de formation de personne compétente en radioprotection niveau 2 dans le secteur industrie option « *sources radioactives non scellées* » délivré à M. Frédéric JOURQUIN le 12 juillet 2018 par APAVE ;

**Vu** l'avis du comité, du conseil de laboratoire 26 septembre 2018.

**DECIDE :**

**Article 1er : Nomination**

M. Frédéric JOURQUIN, IECN, est nommé personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 12 juillet 2018.

**Article 2 : Missions**

M. Frédéric JOURQUIN exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

**Article 3 : Communication obligatoire**

L'identité et les coordonnées de M. Frédéric JOURQUIN sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

**Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Marseille, le 03/10/18

Le directeur d'unité  
M. Jean-Paul BORG

Visa de la déléguée régionale du CNRS  
Mme Ghislaine GIBELLO

Visa du président d'Aix-Marseille Université  
M. Yvon BERLAND

Visa du délégué régional de l'INSERM  
M. Dominique NOBILE

DEC181743DR12

**Décision portant cessation de fonctions de M. Paul CERVETTI assistant de prévention (AP) au sein de l'unité UMR7343 intitulée Institut universitaire des systèmes thermiques industriels (IUSTI)**

**LE DIRECTEUR**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC180616DR12 du 21/02/2018 portant nomination de M. Paul CERVETTI aux fonctions d'AP,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention (AP) exercées par M. Paul CERVETTI, dans l'unité du CNRS n° UMR7343, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2018.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Marseille, le 17/7/2018

Le directeur de l'unité  
M. Olivier POULIQUEN

Visa de la déléguée régionale du CNRS  
Mme Ghislaine GIBELLO

Visa du Président d'Aix-Marseille Université  
M. Yvon BERLAND

DEC182043DR12

**Décision portant nomination de M. François DOLON aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMS3470 intitulée PYTHEAS**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC181575INSU portant renouvellement de l'unité mixte n° UMS3470 intitulée PYTHEAS et nommant M. Nicolas THOUVENY en qualité de directeur ;

**Vu** l'avis du conseil de l'UMS3470 en date du 16/7/2012 ;

Considérant que M. François DOLON a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS DR5 du 24 au 26 mai 2005 et du 27 au 29 juin 2005 ;

**DECIDE** :

**Article 1<sup>er</sup>** : M. François DOLON, Ingénieur d'Etudes, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMS3470 intitulée PYTHEAS, à compter du 16 février 2018.

M. François DOLON exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. François DOLON est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Aix-en-Provence, le 10/7/18

Le directeur de l'unité  
Nicolas THOUVENY

Visa de la déléguée régionale du CNRS  
Ghislaine GIBELLO

Visa du Président de l'Université d'Aix-Marseille  
Yvon BERLAND

DEC182257DR12

**Décision portant nomination de M. Romain LACOSTE aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UPS846 intitulée Station de primatologie.**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n°82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

**Vu** l'arrêté du 6 décembre 2013 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de certification des organismes de formation ;

**Vu** l'instruction n°122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

[Le cas échéant insérer] **Vu** l'instruction de l'établissement partenaire en matière de santé et sécurité au travail ;

**Vu** la décision n°DEC171290DGDS du 21 décembre 2017 nommant M. Romain LACOSTE, directeur de l'UPS846 ;

**Vu** le certificat de formation de personne compétente en radioprotection niveau 2 dans le secteur industrie option *sources radioactives scellées* délivré à M. Romain LACOSTE le 30 juillet 2015 par APAVE ;

**Vu** l'avis du comité, du conseil de laboratoire 25 juillet 2016.

**DECIDE :**

**Article 1er : Nomination**

M. Romain LACOSTE, IR1, est nommé personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 30 juin 2015.

**Article 2 : Missions<sup>1</sup>**

M. Romain LACOSTE exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

**Article 3 : Communication obligatoire**

L'identité et les coordonnées de M. Romain LACOSTE sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

**Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

---

<sup>1</sup> [Dans le cas où l'unité dispose d'un service de radioprotection, indiquer les relations de la PCR avec ce service. Le détail des missions, du temps et des moyens mis à la disposition de la PCR sont à préciser dans une annexe. Si plusieurs PCR sont désignées, l'étendue de leurs missions respectives est à préciser]

Fait à Marseille, le 03/10/18

Le directeur d'unité  
M. Romain LACOSTE

Visa de la déléguée régionale du CNRS  
Mme Ghislaine GIBELLO

DEC182038DR12

**Décision portant nomination de M. Pascal LANDERECTHE aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7326 intitulée Laboratoire d'Astrophysique de Marseille (LAM)**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC171276DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° UMR7326 intitulée Laboratoire d'Astrophysique de Marseille (LAM) et nommant M. Jean-Luc BEUZIT en qualité de directeur ;

**Vu** l'avis du conseil de l'UMR7326 en date du 18/6/2018 ;

Considérant que M. Pascal LANDERECTHE a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS DR12 du 10 au 12 mai 2011 et du 7 au 9 juin 2011.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : M. Pascal LANDERECTHE, Ingénieur d'Etudes, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7326 intitulée Laboratoire d'Astrophysique de Marseille (LAM), à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

M. Pascal LANDERECTHE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Pascal LANDERECTHE est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 20/9/2018

Le directeur de l'unité  
Jean-Luc BEUZIT

Visa de la déléguée régionale du CNRS  
Ghislaine GIBELLO

Visa du Président d'Aix-Marseille Université  
Yvon BERLAND

DEC182039DR12

**Décision portant nomination de M. Fabrice JAUBERT aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7326 intitulée Laboratoire d'Astrophysique de Marseille (LAM)**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC171276DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° UMR7326 intitulée Laboratoire d'Astrophysique de Marseille (LAM) et nommant M. Jean-Luc BEUZIT en qualité de directeur ;

**Vu** l'avis du conseil de l'UMR7326 en date du 18/6/2018 ;

Considérant que M. Fabrice JAUBERT a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'INSERM PACA les 29 et 30 mars 2018, 19 et 20 avril 2018 et 14 au 15 mai 2018.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : M. Fabrice JAUBERT, Assistant Ingénieur, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7326 intitulée Laboratoire d'Astrophysique de Marseille (LAM), à compter du 1<sup>er</sup> juin 2018.

M. Fabrice JAUBERT exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Fabrice JAUBERT est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 20/9/2018

Le directeur de l'unité  
Jean-Luc BEUZIT

Visa de la déléguée régionale du CNRS  
Ghislaine GIBELLO

Visa du Président d'Aix-Marseille Université  
Yvon BERLAND

DEC182042DR12

**Décision portant nomination de Mme Martine PELICOT (BIARNES) aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR7333 Adhésion et inflammation (LAI)**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC171276DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° UMR7333 intitulée Adhésion et inflammation (LAI) et nommant M. Olivier THEODOLY-LANNES en qualité de directeur ;

**Vu** l'avis du conseil de l'UMR7333 en date du 18/3/2016 ;

Considérant que Mme Martine PELICOT (BIARNES) a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée l'INSERM PACA du 29 au 31 mars 2016 et du 19 au 21 avril 2016 à Marseille ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Mme Martine PELICOT (BIARNES), Ingénierie d'Etudes, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR7333 intitulée Adhésion et inflammation (LAI), à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Mme Martine PELICOT (BIARNES) exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Martine PELICOT (BIARNES) est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, 9 juillet 2018

Le directeur de l'unité  
M. Olivier THEODOLY-LANNES

Visa de la déléguée régionale du CNRS  
Mme Ghislaine GIBELLO

Visa du délégué régional de l'INSERM  
M. Dominique NOBILE

Visa du Président d'Aix-Marseille Université  
M. Yvon BERLAND

DEC180305DR12

**Décision portant nomination de M. Pascal MARITAUX aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7298 intitulée Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranée (LA3M)**

**LA DIRECTRICE,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC181117INSHS portant renouvellement de l'unité mixte n° UMR7298 intitulée Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranée (LA3M) et nommant Mme Anne MAILLOUX en qualité de directrice ;

**Vu** l'avis du conseil de l'UMR7298 en date du 19/2/2018 ;

Considérant que M. Pascal MARITAUX a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS DR12 du 9 au 11 mai 2006 et du 6 au 8 juin 2006.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : M. Pascal MARITAUX, Assistant Ingénieur, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7298 intitulée Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranée (LA3M), à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

M. Pascal MARITAUX exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Pascal MARITAUX est placé sous l'autorité de la directrice d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Aix-en-Provence, le 13/7/2018

La directrice de l'unité  
Anne MAILLOUX

Visa de la déléguée régionale du CNRS  
Ghislaine GIBELLO

Visa du Président d'Aix-Marseille Université  
Yvon BERLAND

DEC182568INSHS

**Décision portant nomination de Mme Marie Pellen et de M. Pierre Mounier aux fonctions de directeurs adjoints par intérim de l'unité de service et de recherche n° 2004 intitulée OpenEdition Center (CLEO)**

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC171287DGDS en date du 21 décembre 2017 portant création de l'unité de service et de recherche intitulée OpenEdition Center (CLEO) ;

**Vu** l'avis émis par le comité scientifique de l'unité ;

**Vu** l'avis émis par le conseil de laboratoire de l'unité ;

**Vu** l'accord des organismes partenaires ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Mme Marie Pellen, Ingénieur d'études de classe normale au CNRS et M. Pierre Mounier, Ingénieur de recherche de 2<sup>ème</sup> classe à l'EHESS, sont nommés directeurs adjoints par intérim de l'unité de service et de recherche n° 2004 intitulé OpenEdition Center (CLEO), pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2018 au 31 janvier 2019.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS

Fait à Paris, le 16 octobre 2018

Le président - directeur général  
Antoine Petit

DEC181745DR12

**Décision portant nomination de M. Pierre LANTOINE aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7343 intitulée Institut universitaire des systèmes thermiques industriels (IUSTI)**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC171276DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° UMR7343 intitulée Institut universitaire des systèmes thermiques industriels (IUSTI) et nommant M. Olivier POULIQUEN en qualité de directeur ;

**Vu** l'avis du conseil de l'UMR7343 en date du 17/7/2018 ;

Considérant que M. Pierre LANTOINE a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée L'Inserm PACA du 29 au 30 mars 2018, du 19 au 20 avril 2018 et du 14 au 15 mai 2018,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : M. Pierre LANTOINE, Ingénieur d'Etudes, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7343 intitulée Institut universitaire des systèmes thermiques industriels (IUSTI), à compter du 1<sup>er</sup> juin 2018.

M. Pierre LANTOINE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Pierre LANTOINE est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 17/7/2018

Le directeur de l'unité  
Olivier POULIQUEN

Visa de la déléguée régionale du CNRS  
Ghislaine GIBELLO

Visa du président d'Aix-Marseille Université  
Yvon BERLAND

DEC182057INSHS

**Décision portant cessation de fonctions de M. Williams Genieys, directeur et nominations de M. Emmanuel Negrer, Directeur par intérim, Mme Geneviève Zoïa, Directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche n°5112 intitulée Centre d'Études politiques de l'Europe Latine (CEPEL).**

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS en date du 18 décembre 2014 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5112 intitulée Centre d'Études politiques de l'Europe Latine et nommant M. William Genieys, directeur de cette unité ;

**Vu** l'accord du partenaire ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

I. Il est mis fin aux fonctions de M. William Genieys, directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, démissionnaire, à compter du 1<sup>er</sup> août 2018.

II. A compter de cette même date, M. Emmanuel Negrer, Directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur par intérim et Mme Geneviève Zoïa, Professeur à l'Université de Montpellier est nommée directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2018.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

**28 AOUT 2018**

Le président - directeur général  
Antoine Petit

DEC181917DR13

**Décision portant nomination de M. Olivier CRISPI aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'unité FR3724 intitulée Observatoire Océanologique de Banyuls-sur-Mer**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n°82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

**Vu** l'arrêté du 6 décembre 2013 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de certification des organismes de formation ;

**Vu** l'instruction n°122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** la décision n° DEC151728INSU du 02/12/2015 nommant M. Vincent LAUDET, directeur de l'unité FR3724 ;

**Vu** le certificat de formation de personne compétente en radioprotection niveau 2 dans le secteur industrie « *sources radioactives non scellées* » délivré à M. Olivier CRISPI le 18/01/2018 par SGS France Industrial

**Vu** l'avis du comité régional hygiène sécurité et conditions de travail du 12 juin 2018 ;

**DECIDE :**

**Article 1er : Nomination**

M. Olivier CRISPI, AI, est nommé personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 18/01/2018

**Article 2 : Missions<sup>1</sup>**

M. Olivier CRISPI exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

M. Olivier CRISPI exerce ses missions auprès des personnels CNRS et Sorbonne Université de l'Observatoire Océanologique de Banyuls/Mer.

**Article 3 : Communication obligatoire**

L'identité et les coordonnées de M. Olivier CRISPI sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

---

<sup>1</sup> [Dans le cas où l'unité dispose d'un service de radioprotection, indiquer les relations de la PCR avec ce service. Le détail des missions, du temps et des moyens mis à la disposition de la PCR sont à préciser dans une annexe. Si plusieurs PCR sont désignées, l'étendue de leurs missions respectives est à préciser]

#### Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Montpellier, le 25/06/2018



#### Visa du délégué régional du CNRS

Pour le Président-directeur général  
Le Délégué Régional,  
et par délégation,  
l'Adjoint au Délégué Régional

Jérôme VITRE

Jocelyn MÉRÉ

#### Visa de la doyenne de la faculté des sciences et d'ingénierie de Sorbonne Université Corinne AUBERT

Pour la Doyenne et par délégation,  
La Directrice Générale Adjointe  
Faculté des Sciences et Ingénierie  
Catherine HOCQUINGHEN

DEC182680DR15

**Décision portant cessation de fonctions de M. Touati DOUAR, assistant de prévention (AP) au sein de l'UMR5248 intitulée Institut de Chimie et de Biologie des Membranes et des Nanoobjets (CBMN)**

## LA DIRECTRICE

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC161413DR15 du 20 juin 2016 portant nomination de M. Touati DOUAR aux fonctions d'AP,

## DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention (AP) exercées par M. Touati DOUAR, dans l'UMR 5248 intitulée Institut de Chimie et de Biologie des Membranes et des Nanoobjets (CBMN), à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Talence, le 9 octobre 2018

La directrice de l'unité

Sophie LECOMTE

Visa du délégué régional du CNRS

Younis HERMES

DEC181990INC

**Décision portant nomination de Monsieur Fabrizio PARISELLI aux fonctions de chargé de mission**

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

**Vu** l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Fabrizio PARISELLI, Ingénieur d'Etude classe normale, est nommé chargé de mission « Prévention et sécurité » auprès du Directeur général délégué à la science pour l'Institut de chimie pour la période **du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 31 décembre 2018**.

Pour l'exercice de cette mission, M. Fabrizio PARISELLI demeure affecté à l'UPS831 – Prévention du risque chimique – CNRS – Avenue de la Terrasse – 91198 GIF SUR YVETTE.

**Article 2**

Du **1<sup>er</sup> juillet 2018 au 31 décembre 2018** M. Fabrizio PARISELLI, percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

**Article 3**

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Ile-de-France Sud.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel du CNRS*.

Fait à Paris, le

**13 JUIL. 2018**

Le président - directeur général  
Antoine Petit

DEC182437NSHS

**Décision portant nomination de M. Denis Hermann aux fonctions de de l'unité de service et de recherche n° 3139 intitulée Institut Français de Recherche en Iran.**

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la DEC162204INSHS du 1<sup>er</sup> décembre 2016 portant renouvellement de l'unité de service et de recherche n°3139 et nommant M. Denis Hermann en qualité de directeur par intérim ;

**Vu** la DEC162879INSHS du 12 janvier 2017 portant renouvellement de nomination de M. Denis Hermann aux fonctions de directeur par intérim,

**Vu** l'accord de l'organisme partenaire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Denis Hermann chargé de recherche au CNRS est nommé directeur de l'Institut Français de Recherche en Iran USR3139 depuis le 1er août 2018 jusqu'au terme du mandat de l'unité.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS

Fait à Paris, le

**28 SEP. 2018**

Le président - directeur général  
Antoine Petit

**DEC181931DR16**

**Décision portant nomination de Mme Stéphanie LECOCQ aux fonctions d'assistante de prévention au sein de la Délégation de Michel Ange**

**La Déléguée Régionale**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC133068DAJ du 14 novembre 2013 portant fin de fonctions et nomination de Mme Hélène Naftalski (Maury) aux fonctions de déléguée régionale de la circonscription Paris Michel-Ange ;

**Vu** la décision DEC180341DAJ du 25 janvier 2018 donnant délégation de signature à Mme Hélène MAURY, déléguée régionale pour la circonscription Paris Michel-Ange, notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

Considérant que Mme Stéphanie LECOCQ a suivi la formation initiale d'assistante de prévention organisée par la Délégation de l'Île de France Ouest et Nord le 01/07/2004.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Mme Stéphanie LECOCQ est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de la Délégation Paris Michel-Ange, à compter du 01/01/2018.

Mme Stéphanie LECOCQ exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme LECOCQ Stéphanie est placée sous l'autorité de la Déléguée Régionale.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 11 juin 2018

La Déléguée Régionale de Paris Michel-Ange  
Hélène MAURY

DEC181931DR16

**Décision portant nomination de Mme Stéphanie LECOQ aux fonctions d'assistante de prévention au sein de la Délégation de Michel Ange**

**La Déléguée Régionale**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC133068DAJ du 14 novembre 2013 portant fin de fonctions et nomination de Mme Hélène Naftalski (Maury) aux fonctions de déléguée régionale de la circonscription Paris Michel-Ange ;

**Vu** la décision DEC180341DAJ du 25 janvier 2018 donnant délégation de signature à Mme Hélène MAURY, déléguée régionale pour la circonscription Paris Michel-Ange, notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

Considérant que Mme Stéphanie LECOCQ a suivi la formation initiale d'assistante de prévention organisée par la Délégation de l'Île de France Ouest et Nord le 01/07/2004.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Mme Stéphanie LECOQ est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de la Délégation Paris Michel Ange, à compter du 01/01/2018.

Mme Stéphanie LECOCQ exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme LECOCQ Stéphanie est placée sous l'autorité de la Déléguée Régionale.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 11 juin 2018

La Déléguée Régionale de Paris Michel-Ange  
Hélène MAURY



DEC181716DR16

**Décision portant nomination de Mme Kristin DAIGNAUD aux fonctions d'assistante de prévention au sein de la Délégation de Michel Ange**

**La Déléguée Régionale,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC133068DAJ du 14 novembre 2013 portant fin de fonctions et nomination de Mme Hélène NAFTALSKI (MAURY) aux fonctions de déléguée régionale de la circonscription Paris Michel-Ange ;

**Vu** la décision DEC180341DAJ du 25 janvier 2018 nommant Mme Hélène MAURY déléguée régionale pour la circonscription Paris Michel-Ange, notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

Considérant que Mme Kristin DAIGNAUD a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée la Délégation de l'Île de France Ouest et Nord le 01/07/2005,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Mme Kristin DAIGNAUD est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de la Délégation Paris Michel Ange, à compter du 01/01/2018.

Mme Kristin DAIGNAUD exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Kristin DAIGNAUD est placée directement sous l'autorité de la Déléguée Régionale de Paris Michel-Ange.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 11 juin 2018

La Déléguée Régionale de Paris Michel-Ange  
Hélène MAURY

DEC181716DR16

**Décision portant nomination de Mme Kristin DAIGNAUD aux fonctions d'assistante de prévention au sein de la Délégation de Michel Ange**

**La Déléguée Régionale,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC133068DAJ du 14 novembre 2013 portant fin de fonctions et nomination de Mme Hélène NAFTALSKI (MAURY) aux fonctions de déléguée régionale de la circonscription Paris Michel-Ange ;

**Vu** la décision DEC180341DAJ du 25 janvier 2018 nommant Mme Hélène MAURY déléguée régionale pour la circonscription Paris Michel-Ange, notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

Considérant que Mme Kristin DAIGNAUD a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée la Délégation de l'Île de France Ouest et Nord le 01/07/2005,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Mme Kristin DAIGNAUD est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de la Délégation Paris Michel Ange, à compter du 01/01/2018.

Mme Kristin DAIGNAUD exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Kristin DAIGNAUD est placée directement sous l'autorité de la Déléguée Régionale de Paris Michel-Ange.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 11 juin 2018

La Déléguée Régionale de Paris Michel-Ange  
Hélène MAURY



DEC182610INC

**Décision portant cessation de fonctions de Madame Pascale MASSIANI aux fonctions de chargée de mission**

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

**Vu** l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

**Vu** la décision n°130918INC du 2 avril 2013 portant nomination de Madame Pascale MASSIANI en qualité de chargée de mission auprès du président pour l'Institut de chimie ;

**Vu** la décision n°133083INC du 12 décembre 2013 portant renouvellement de la nomination de Madame Pascale MASSIANI en qualité de chargée de mission auprès du président pour l'Institut de chimie ;

**Vu** la décision n°162737INC du 16 décembre 2016 portant renouvellement de la nomination de Madame Pascale MASSIANI en qualité de chargée de mission auprès du président pour l'Institut de chimie ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Il est mis fin, à compter du 30 septembre 2018, aux fonctions de chargée de mission exercées par Madame Pascale MASSIANI auprès du directeur général délégué à la science pour l'Institut de chimie.

**Article 2**

La présente décision sera mise en œuvre par la délégation Paris B.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

**04 OCT. 2018**

Le président - directeur général  
Antoine Petit

DEC182540INSHS

**Décision portant nomination de M. Vincent Bénet aux fonctions de directeur de l'unité de service et de recherche n°3060 intitulée Centre d'études franco-russe de Moscou.**

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC142128DGDS en date du 18 décembre 2014 portant renouvellement de l'unité de service et de recherche n°3060 intitulée Centre d'études franco-russe de Moscou ;

**Vu** la décision DEC172810INSHS en date du 5 décembre 2017 portant nomination de M. Vincent Bénet aux fonctions de directeur par intérim de l'unité de service et de recherche n°3060 intitulée Centre d'études franco-russe de Moscou ;

**Vu** l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

**Vu** l'accord de l'organisme partenaire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Vincent Bénet, maître de conférence à l'INALCO est nommé directeur de l'unité de service et de recherche n°3060 intitulée Centre franco-russe de Moscou à compter du 1<sup>er</sup> août 2018 et jusqu'au terme du mandat de l'unité.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS

Fait à Paris, le

Le président - directeur général  
Antoine Petit

DEC182629INEE

**Décision portant nomination de Mme Anne-Emmanuelle Kervella aux fonctions de chargé de mission**

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

**Vu** l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Mme Anne-Emmanuelle Kervella, Ingénierie de recherche de 2<sup>e</sup> classe, est nommée chargée de mission auprès du directeur général délégué à la science pour l'Institut écologie et environnement, du 1<sup>er</sup> octobre 2018 au 31 décembre 2019.

En appui à la Directrice Adjointe Scientifique en charge de la thématique « Ecologie, évolution et biodiversité », la mission d'Anne-Emmanuelle Kervella a pour objet le suivi des actions et la participation aux réunions relatives aux thématiques liées à l'Accès aux ressources génétiques et le partage des avantages (APA).

Pour l'exercice de cette mission, Madame Anne-Emmanuelle Kervella demeure affectée à la FR2424 Station biologique de Roscoff (SBR) – CNRS – place Georges Teissier – CS 90074 – 29688 Roscoff cedex.

**Article 2**

Du 1<sup>er</sup> octobre 2018 au 31 décembre 2019, Mme Anne-Emmanuelle Kervella percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

**Article 3**

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation 17 Bretagne et Pays de la Loire.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

**15 OCT. 2018**

Le président-directeur général  
Antoine Petit

DEC182659DR20

**Décision portant nomination de Mme Vanessa BODIN, aux fonctions de responsable de service adjointe du service finances, achats, comptabilité de la délégation régionale Côte d'Azur**

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC180345DAJ du 18 Janvier 2018 donnant délégation de signature à M. Benoît Debosque aux fonctions de délégué régional de la circonscription Côte d'Azur ;

**DÉCIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>.** – A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, Mme Vanessa BODIN, est nommée aux fonctions de responsable du service adjointe du service finances, achats, comptabilité de la délégation régionale.

**Art. 2.** – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Valbonne, le 08/10/2018

Pour le président-directeur général et par délégation,

le délégué régional de la  
Délégation Côte d'Azur

Benoît DEBOSQUE

DEC182660DR20

**Décision portant nomination de Mme Sandra PITTAVINO, aux fonctions de responsable de service adjointe du service partenariat, valorisation de la délégation régionale Côte d'Azur**

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC180345DAJ du 18 Janvier 2018 donnant délégation de signature à M. Benoît Debosque aux fonctions de délégué régional de la circonscription Côte d'Azur ;

**DÉCIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>.** – A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, Mme Sandra PITTAVINO, est nommée aux fonctions de responsable du service adjointe du service des partenariat, valorisation de la délégation régionale.

**Art. 2.** – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Valbonne, le 08/10/2018

Pour le président-directeur général et par délégation,

le délégué régional de la  
Délégation Côte d'Azur

Benoît DEBOSQUE

DEC182661DR20

**Décision portant nomination de Mme Laurence SCHLOSSER, aux fonctions de responsable de service adjointe du service des ressources humaines de la délégation régionale Côte d'Azur**

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC180345DAJ du 18 Janvier 2018 donnant délégation de signature à M. Benoît Debosque aux fonctions de délégué régional de la circonscription Côte d'Azur ;

**DÉCIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>.** – A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, Mme Laurence SCHLOSSER, est nommée aux fonctions de responsable du service adjointe du service des ressources humaines de la délégation régionale.

**Art. 2.** – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Valbonne, le 08/10/2018

Pour le président-directeur général et par délégation,

le délégué régional de la  
Délégation Côte d'Azur

Benoît DEBOSQUE

DEC182662DR20

**Décision portant nomination de M. Jean-Daniel BARDE, aux fonctions de responsable de service adjoint des services techniques et logistiques de la délégation régionale Côte d'Azur**

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC180345DAJ du 18 Janvier 2018 donnant délégation de signature à M. Benoît Debosque aux fonctions de délégué régional de la circonscription Côte d'Azur ;

**DÉCIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>.** – A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, M. Jean-Daniel BARDE, est nommé aux fonctions de responsable du service adjoint des services techniques et logistiques de la délégation régionale.

**Art. 2.** – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Valbonne, le 08/10/2018

Pour le président-directeur général et par délégation,

le délégué régional de la  
Délégation Côte d'Azur

Benoît DEBOSQUE

DEC182662DR20

**Décision portant nomination de M. Jean-Daniel BARDE, aux fonctions de responsable de service adjoint des services techniques et logistiques de la délégation régionale Côte d'Azur**

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC180345DAJ du 18 Janvier 2018 donnant délégation de signature à M. Benoît Debosque aux fonctions de délégué régional de la circonscription Côte d'Azur ;

**DÉCIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>.** – A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, M. Jean-Daniel BARDE, est nommé aux fonctions de responsable du service adjoint des services techniques et logistiques de la délégation régionale.

**Art. 2.** – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Valbonne, le 08/10/2018

Pour le président-directeur général et par délégation,

le délégué régional de la  
Délégation Côte d'Azur

Benoît DEBOSQUE

## DEC182639DAJ

Décision portant cessation de fonction de M. Jean-Marc Oléron, directeur de la stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation de la gestion (DSFIM)

### LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC100148DAJ du 8 juillet 2010 modifiée portant organisation de la direction du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC100172DAJ du 1<sup>er</sup> octobre 2010 portant organisation de la direction de la stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation de la gestion ;

**Vu** la décision DEC151188DAJ du 20 mai 2015 portant nomination de M. Jean-Marc Oléron, directeur de la stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation de la gestion ;

### DÉCIDE :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – A sa demande, il est mis fin aux fonctions de M. Jean-Marc Oléron, directeur de la stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation de la gestion, à compter du 15 octobre 2018.

**Art. 2.** – La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président - directeur général

Antoine Petit

## DEC182640DAJ

Décision portant nomination de Mme Ophélie Robin aux fonctions de directrice de la stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation de la gestion par intérim (DSFIM)

### LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC100148DAJ du 8 juillet 2010 modifiée portant organisation de la direction du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC100172DAJ du 1<sup>er</sup> octobre 2010 portant organisation de la direction de la stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation de la gestion ;

**Sur** proposition du directeur général délégué aux ressources ;

### DÉCIDE :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Mme Ophélie Robin est nommée aux fonctions de directrice de la stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation de la gestion par intérim, à compter du 15 octobre 2018, en remplacement de M. Jean-Marc Oléron, appelé à d'autres fonctions.

**Art. 2.** – La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président - directeur général

Antoine Petit

## DEC182648DAJ

Décision portant fin de fonction et nomination de M. Mehran Mostafavi aux fonctions de délégué scientifique de l'Institut de chimie (INC)

### LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

**Vu** la décision DEC150010DAJ du 20 janvier 2015 portant nomination de M. Mehran Mostafavi aux fonctions de directeur adjoint scientifique de l'Institut de chimie (INC) ;

**Sur** proposition du directeur de l'Institut de chimie ;

### DÉCIDE :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Il est mis fin aux fonctions de Monsieur Mehran Mostafavi, directeur adjoint scientifique de l'Institut de chimie, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018.

**Art. 2.** – A compter de cette même date, Monsieur Mehran Mostafavi est nommé aux fonctions de délégué scientifique au sein de l'Institut de chimie.

**Art. 3.** – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 26 octobre 2018

Le président – directeur général

Antoine Petit

DEC182106MPR

**Décision portant nomination de Mme Kristin DAIGNAUD aux fonctions de responsable de Pôle adjointe du Pôle coordination administrative à la Mission pilotage et relations avec les délégations régionales et les instituts (MPR).**

**LA DIRECTRICE,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision DEC100148DAJ du 8 juillet 2010 modifiée portant organisation de la direction du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100178DAJ du 1<sup>er</sup> octobre 2010 portant organisation de la Mission pilotage et relations avec les délégations régionales et les instituts (MPR) ;

**Vu** la décision DEC100163DAJ du 08 juillet 2010 portant nomination de Mme Joëlle RAGUIDEAU aux fonctions de directrice de la Mission pilotage et relations avec les délégations régionales et les instituts (MPR) ;

**DÉCIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>.** – A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, Mme Kristin DAIGNAUD est nommée aux fonctions de responsable de Pôle adjointe du Pôle coordination administrative à la MPR.

**Art. 2.** – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 17 juillet 2018

La directrice  
Mission pilotage et relations  
avec les délégations régionales  
et les instituts

Joëlle RAGUIDEAU

**DEC182638DAJ**

Décision portant nomination de M. Vincent Goujon aux fonctions de chargé de mission

**LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

**DECIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 2018, M. Vincent Goujon est nommé chargé de mission à l’Institut écologie et environnement (INEE) pour le suivi des actions menées en Guyane par l’institut.

**Art. 2.** – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 16 octobre 2018

Le président-directeur général

Antoine Petit

DEC182726DR01

**Décision portant délégation de signature à Monsieur Frederic MAGNIEZ, directeur de l'UMR8243 intitulée «Institut de recherche en informatique» (IRIF), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC162803DAJ du 17 janvier 2017 portant nomination de Madame Clarisse LEFORT-DAVID aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Paris-Villejuif à compter du 1<sup>er</sup> juin 2017 ;

**Vu** la décision DEC151291DGDS du 18 décembre 2015 portant création de l'UMR8243, intitulée « Institut de recherche en informatique» (IRIF) ;

**Vu** la décision DEC1731271NS21 du 12 décembre 2017 portant nomination de Monsieur Frédéric MAGNIEZ aux fonctions de directeur de l'UMR8243 intitulée « Institut de Recherche en Informatique Fondamentale » (IRIF) ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Frederic MAGNIEZ, directeur de l'UMR8243, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée<sup>1</sup> et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;

<sup>1</sup> soit jusqu'à 144 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2018.

3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Frederic Magniez, délégation de signature est donnée à Monsieur Giuseppe Castagna, directeur de recherche 1<sup>ère</sup> classe, et à Madame Eva Ryckelinck, ingénierie d'études 2<sup>ème</sup> classe, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## Article 3

La décision n° DEC180125DR01 du 1<sup>er</sup> janvier 2018 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le

**01 SEP. 2018**

La déléguée régionale

Clarisse Lefort-David

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Clarisse Lefort-David". The signature is fluid and cursive, with a large loop on the left and a more vertical, stylized section on the right.

**DEC182682DR04**

Décision donnant délégation de signature en matière de protection du potentiel scientifique et technique (PPST) à des personnels de la délégation Ile-de-France Sud, en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marie-Hélène PAPILLON, déléguée régionale pour la circonscription Ile-de-France Sud

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC132608DAJ du 24 octobre 2013 - Délégation de pouvoir en matière de protection du potentiel scientifique et technique au CNRS ;

Vu la décision DEC171917DAJ du 7 juillet 2017 nommant Madame Marie-Hélène PAPILLON déléguée régionale pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 17 juillet 2017 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** – En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marie-Hélène PAPILLON, déléguée régionale Ile-de-France Sud, délégation de signature est donnée à M. Christophe MULLER, directeur de recherche, à l'effet d'accorder ou de refuser, après avis, les autorisations d'accès telles que définies par l'article R 413-5 du code pénal.

**Article 2** – En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marie-Hélène PAPILLON et de M. Christophe MULLER, délégation de signature est donnée à M. Laurent BEAUCHET, ingénieur de recherche, à l'effet d'accorder ou de refuser, après avis, les autorisations d'accès telles que définies par l'article R 413-5 du code pénal.

**Article 3** – En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marie-Hélène PAPILLON, de M. Christophe MULLER et de M. Laurent BEAUCHET, délégation de signature est donnée à Mme Emilie BOUVIER, ingénierie d'études, à l'effet d'accorder ou de refuser, après avis, les autorisations d'accès telles que définies par l'article R 413-5 du code pénal.

**Article 4** – En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marie-Hélène PAPILLON, de M. Christophe MULLER, de M. Laurent BEAUCHET et de Mme Emilie BOUVIER, délégation de signature est donnée à Mme Danielle ZAPHA, ingénierie d'études, à l'effet d'accorder ou de refuser, après avis, les autorisations d'accès telles que définies par l'article R 413-5 du code pénal.

**Article 5** – En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marie-Hélène PAPILLON, de M. Christophe MULLER, de M. Laurent BEAUCHET, de Mme Emilie BOUVIER et de Mme Danielle ZAPHA, délégation de signature est donnée à Mme Bogumila RABRET, ingénierie d'études, à l'effet d'accorder ou de refuser, après avis, les autorisations d'accès telles que définies par l'article R 413-5 du code pénal.

**Article 6** – En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marie-Hélène PAPILLON, de M. Christophe MULLER, de M. Laurent BEAUCHET, de Mme Emilie BOUVIER, de Mme Danielle ZAPHA et de Mme Bogumila RABRET, délégation de signature est donnée à Mme Valérie BESSON, ingénierie d'études, ou à M. Alain COCO, technicien, à l'effet d'accorder ou de refuser, après avis, les autorisations d'accès telles que définies par l'article R 413-5 du code pénal.

**Article 7** – La décision DEC173233DR04 du 6 décembre 2017 est abrogée.

**Article 8** – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 9 octobre 2018

**DEC182232DR04**

**Décision portant délégation de signature à Monsieur Jean-René CHAZOTTES, directeur de l'unité UMR7644 intitulée Centre de physique théorique, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DÉLÉGUÉE RÉGIONALE,**

**Vu** l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC171917DAJ du 7 juillet 2017 nommant Madame Marie-Hélène PAPILLON déléguée régionale pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 17 juillet 2017 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR7644, intitulée « Centre de physique théorique » ;

**Vu** la décision DEC162748INP nommant Monsieur Jean-René CHAZOTTES directeur de l'unité à compter du 01/01/2017 ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Jean-René CHAZOTTES, directeur de l'unité UMR7644, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean-René CHAZOTTES, délégation de signature est donnée à Madame Florence AUGER, ingénierie d'études, et Monsieur Stéphane MUNIER, chargé de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

La précédente décision donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

**Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> novembre 2018

La déléguée régionale  
Madame Marie-Hélène PAPILLON

**DEC182231DR04**

**Décision portant délégation de signature à Monsieur Mathis PLAPP, directeur de l'unité UMR7643 intitulée *Laboratoire de physique de la matière condensée*, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DÉLÉGUÉE RÉGIONALE,**

**Vu** l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC171917DAJ du 7 juillet 2017 nommant Madame Marie-Hélène PAPILLON déléguée régionale pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 17 juillet 2017 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR7643, intitulée « Laboratoire de physique de la matière condensée », dont le directeur est Monsieur Mathis PLAPP ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Mathis PLAPP, directeur de l'unité UMR7643, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Mathis PLAPP, délégation de signature est donnée à Madame Anne-Chantal GOUGET, chargée de recherche, et Monsieur Jacques PERETTI, directeur de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

La précédente décision donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

**Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> novembre 2018

La déléguée régionale  
Madame Marie-Hélène PAPILLON

**DEC182229DR04**

**Décision portant délégation de signature à Madame Michèle RAYNAUD, directeur de l'unité UMR7642 intitulée *Laboratoire des solides irradiés*, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DÉLÉGUÉE RÉGIONALE,**

**Vu** l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC171917DAJ du 7 juillet 2017 nommant Madame Marie-Hélène PAPILLON déléguée régionale pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 17 juillet 2017 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR7642, intitulée « *Laboratoire des solides irradiés* » ;

**Vu** la décision DEC173018INP nommant Madame Michèle RAYNAUD directeur de l'unité à compter du 01/01/2018 ;

**DÉCIDE :****Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Madame Michèle RAYNAUD, directeur de l'unité UMR7642, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Michèle RAYNAUD, délégation de signature est donnée à Madame Valérie VENIARD-MARTIN, directrice de recherche, et Madame Marylène RACLOT, technicienne classe exceptionnelle, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

La précédente décision donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

**Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> novembre 2018

La déléguée régionale  
Madame Marie-Hélène PAPILLON

**DEC182226DR04**

**Décision portant délégation de signature à Madame Anne DE BOUARD LIBERGE, directeur de l'unité UMR7641 intitulée Centre de mathématiques appliquées, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DÉLÉGUÉE RÉGIONALE,**



Délégation

Ile-de-France Sud

[www.dr4.cnrs.fr](http://www.dr4.cnrs.fr)

**Vu** l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC171917DAJ du 7 juillet 2017 nommant Madame Marie-Hélène PAPILLON déléguée régionale pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 17 juillet 2017 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR7641, intitulée « Centre de mathématiques appliquées », dont le directeur est Madame Anne DE BOUARD LIBERGE ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Madame Anne DE BOUARD LIBERGE, directeur de l'unité UMR7641, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Anne DE BOUARD LIBERGE, délégation de signature est donnée à Madame Nasséra NAAR, ingénierie de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

La précédente décision donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

**Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> novembre 2018

La déléguée régionale  
Madame Marie-Hélène PAPILLON

**DEC182225DR04**

**Décision portant délégation de signature à Monsieur Charles FAVRE, directeur de l'unité UMR7640 intitulée Centre de mathématiques Laurent Schwartz de l'Ecole polytechnique,  
par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DÉLÉGUÉE RÉGIONALE,**

Délégation

Ile-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

**Vu** l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC171917DAJ du 7 juillet 2017 nommant Madame Marie-Hélène PAPILLON déléguée régionale pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 17 juillet 2017 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR7640, intitulée « Centre de mathématiques Laurent Schwartz de l'Ecole polytechnique » ;

**Vu** la décision DEC171608INSMI nommant Monsieur Charles FAVRE directeur de l'unité à compter du 01/09/2017 ;

**DÉCIDE :****Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Charles FAVRE, directeur de l'unité UMR7640, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Charles FAVRE, délégation de signature est donnée à Monsieur Bertrand REMY, professeur, et Madame Pascale FUSEAU, ingénierie de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

La précédente décision donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

**Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> novembre 2018

La déléguée régionale  
Madame Marie-Hélène PAPILLON

**DEC182224DR04**

**Décision portant délégation de signature à Monsieur Antoine ROUSSE, directeur de l'unité UMR7639 intitulée *Laboratoire d'optique appliquée*, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DÉLÉGUÉE RÉGIONALE,**

**Vu** l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC171917DAJ du 7 juillet 2017 nommant Madame Marie-Hélène PAPILLON déléguée régionale pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 17 juillet 2017 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR7639, intitulée « *Laboratoire d'optique appliquée* », dont le directeur est Monsieur Antoine ROUSSE ;

**DÉCIDE :****Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Antoine ROUSSE, directeur de l'unité UMR7639, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Antoine ROUSSE, délégation de signature est donnée à Madame Patricia TOULLIER, ingénierie d'étude, et Monsieur Philippe ZEITOUN, directeur de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

La précédente décision donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

**Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> novembre 2018

La déléguée régionale  
Madame Marie-Hélène PAPILLON

**DEC182223DR04**

**Décision portant délégation de signature à Monsieur Jean-Claude BRIENT, directeur de l'unité UMR7638 intitulée *Laboratoire Leprince-Ringuet*, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DÉLÉGUÉE RÉGIONALE,**

**Vu** l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC171917DAJ du 7 juillet 2017 nommant Madame Marie-Hélène PAPILLON déléguée régionale pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 17 juillet 2017 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR7638, intitulée « *Laboratoire Leprince-Ringuet* », dont le directeur est Monsieur Jean-Claude BRIENT ;

**DÉCIDE :****Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Jean-Claude BRIENT, directeur de l'unité UMR7638, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean-Claude BRIENT, délégation de signature est donnée à Monsieur Pascal PAGANINI, directeur de recherche, et Madame Thu BIZAT, ingénierie d'étude, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

La précédente décision donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

**Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> novembre 2018

La déléguée régionale  
Madame Marie-Hélène PAPILLON

**DEC182149DR04**

**Décision portant délégation de signature à Monsieur Emmanuel ULLMO, directeur de l'unité ERL9216 intitulée *Laboratoire Alexander Grothendieck*, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DÉLÉGUÉE RÉGIONALE,**

**Vu** l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC171917DAJ du 7 juillet 2017 nommant Madame Marie-Hélène PAPILLON déléguée régionale pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 17 juillet 2017 ;

**Vu** la décision DEC142130DGDS approuvant la création, à compter du 01/01/2015, de l'unité ERL9216, intitulée « *Laboratoire Alexander Grothendieck* », dont le directeur est Monsieur Emmanuel ULLMO ;

**DÉCIDE :****Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Emmanuel ULLMO, directeur de l'unité ERL9216, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

**Article 2**

La précédente décision donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> novembre 2018

La déléguée régionale  
Madame Marie-Hélène PAPILLON

DEC182221DR04

**Décision portant délégation de signature à Monsieur Patrick AUDEBERT, directeur de l'unité UMR7605 intitulée *Laboratoire pour l'utilisation des lasers intenses*, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DÉLÉGUÉE RÉGIONALE,**



Délégation

Ile-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

**Vu** l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC171917DAJ du 7 juillet 2017 nommant Madame Marie-Hélène PAPILLON déléguée régionale pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 17 juillet 2017 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR7605, intitulée « Laboratoire pour l'utilisation des lasers intenses », dont le directeur est Monsieur Patrick AUDEBERT ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Patrick AUDEBERT, directeur de l'unité UMR7605, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

### **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Patrick AUDEBERT, délégation de signature est donnée à Madame Sylvie JACQUEMOT, directrice de recherche, Madame Sophie-Dorothée BATON, directrice de recherche, Madame Véronique DUROX, assistante ingénierie, et Monsieur François MATHIEU, ingénieur de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

### **Article 3**

La précédente décision donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

### **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

### **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> novembre 2018

La déléguée régionale  
Madame Marie-Hélène PAPILLON

**DEC182222DR04**

**Décision portant délégation de signature à Monsieur Marc RABAUD, directeur de l'unité UMR7608 intitulée *Fluides, automatique et systèmes thermiques*, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DÉLÉGUÉE RÉGIONALE,**

**Vu** l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC171917DAJ du 7 juillet 2017 nommant Madame Marie-Hélène PAPILLON déléguée régionale pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 17 juillet 2017 ;

**Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR7608, intitulée « *Fluides, automatique et systèmes thermiques* », dont le directeur est Monsieur Marc RABAUD ;

**DÉCIDE :****Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Marc RABAUD, directeur de l'unité UMR7608, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Marc RABAUD, délégation de signature est donnée à Monsieur Harold AURADOU, directeur de recherche, et Madame Mai GUERRIB, technicienne, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 3**

La précédente décision donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

**Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> novembre 2018

La déléguée régionale  
Madame Marie-Hélène PAPILLON

DEC182126DR05

**Décision portant délégation de signature à M. Olivier Gascuel, directeur de l'unité USR3756 intitulée Centre de Bioinformatique, Biostatistique et Biologie Intégrative (C3BI), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision n° 132119DAJ du 2 septembre 2013 nommant Philippe Cavelier délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord, à compter du 2 septembre 2013 ;

**Vu** la décision DEC151302DGDS du 18 décembre 2015 portant création de l'unité USR3756 intitulée Centre de Bioinformatique, Biostatistique et Biologie Intégrative (C3BI), dont le directeur est Olivier Gascuel ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Olivier Gascuel, directeur de l'unité USR3756, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée<sup>1</sup> et dans la limite des crédits de l'unité;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 144 000 HT, seuil en vigueur au 01/01/2018.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Olivier Gascuel, délégation de signature est donnée à Mme Marie-Agnès Dillies, IR, Mme Mélanie Weigel, AI, Mme Catherine Houy-Lemaire, T, M. Sergio Tittoni, T, Mme Sandra Thomazo, IE, Mme Mélanie Ridel, T, et Mme Angèle Benard, IR et directrice adjointe, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

La décision DEC161469DR05 du 23 juin 2016 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 19 juillet 2018

Le délégué régional  
Philippe Cavelier

DEC182127DR05

Décision portant délégation de signature à Mme Angèle Benard, Mme Marie-Agnès Dillies, Mme Mélanie Ridel, Mme Marie-Pierre Landete, M. Sergio Tittoni, et Mme Catherine Houy-Lemaire pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité USR3756 intitulée Centre de Bioinformatique, Biostatistique et Biologie Intégrative (C3BI)

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC151302DGDS du 18 décembre 2015 portant création de l'unité USR3756, intitulée Centre de Bioinformatique, Biostatistique et Biologie Intégrative (C3BI), dont le directeur est Olivier Gascuel ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Angèle Benard, IR, Mme Marie-Agnès Dillies, IR, Mme Mélanie Ridel, T, Mme Marie-Pierre Landete, IE, M. Sergio Tittoni, T, et Mme Catherine Houy-Lemaire, T, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 12 septembre 2018

Le directeur d'unité  
Olivier Gascuel

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée : soit jusqu'à 144 000 HT, seuil en vigueur au 01/01/2018.

DEC182575DR05

**Décision portant délégation de signature à M. Joseph MOURE, responsable par intérim de l'unité FRE2021 intitulée Arts, Créations, Théories, Esthétiques (ACTE) par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC132119DAJ du 2 septembre 2013 nommant Philippe Cavelier délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord à compter du 2 septembre 2013 ;

**Vu** la décision DEC180313INSHS du 7 février 2018 approuvant le renouvellement de l'unité FRE2021, intitulée Arts, Créations, Théories, Esthétiques (ACTE), dont le Responsable par intérim est M. Joseph MOURE ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Joseph MOURE, responsable par intérim de l'unité FRE2021, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée<sup>1</sup> et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

<sup>1</sup> soit jusqu'à 144 000 HT, seuil en vigueur au 01/01/2018.

## **Article 2**

La décision n° DEC180805DR05 du 21 février 2018 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## **Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 28 septembre 2018

Le délégué régional  
Philippe Cavelier

DEC182710DR05

**Décision portant délégation de signature à M. Jean-Jacques Fourmond, directeur de l'unité UPS855 intitulée Division Technique de l'INSU, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC132119DAJ du 2 septembre 2013 nommant Philippe Cavelier délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord à compter du 2 septembre 2013 ;

**Vu** la décision DEC142131DGDS du 18 décembre 2014 portant approuvant le renouvellement de l'unité UPS855, intitulée Division Technique de l'INSU, dont le directeur est M. Jean-Jacques Fourmond ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Jean-Jacques Fourmond, directeur de l'unité UPS855, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée<sup>1</sup> et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 144 000 HT, seuil en vigueur au 01/01/2018.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Jacques Fourmond, délégation de signature est donnée à M. Nadir Amarouche, IRHC, Mme Vanessa Martray, AI, et Mme Josiane Pellegrino, AI, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

La décision n° DEC182623DR05 du 27 septembre 2018 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## **Article 4**

Cette délégation de signature prend effet à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2018, et prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 12 octobre 2018

Le délégué régional  
Philippe Cavelier

DEC182711DR05

**Décision portant délégation de signature à M. Nadir Amarouche, Mme Vanessa Martray et Mme Josiane Pellegrino pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UPS855 intitulée Division Technique de l'INSU**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC142131DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UPS855, intitulée Division Technique de l'INSU, dont le directeur est M. Jean-Jacques Fourmond ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Nadir Amarouche, IRHC, Mme Vanessa Martray, AI, et Mme Josiane Pellegrino, AI, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

Cette délégation de signature prend effet à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2018, et prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 12 octobre 2018

Le directeur d'unité  
Jean-Jacques Fourmond

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée : soit jusqu'à 144 000 HT, seuil en vigueur au 01/01/2018.

DEC182783DR05

**Décision portant délégation de signature à M. Pierre Allard, directeur de l'unité UMR7055 intitulée Préhistoire et Technologie, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC132119DAJ du 2 septembre 2013 nommant Philippe Cavelier délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord à compter du 2 septembre 2013 ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7055, intitulée Préhistoire et Technologie, dont le directeur est M. Pierre Allard ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Pierre Allard, directeur de l'unité UMR7055, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée<sup>1</sup> et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 144 000 HT, seuil en vigueur au 01/01/2018.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pierre Allard, délégation de signature est donnée à Mme Liliana Stalenq, IE, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

La décision n° DEC173030DR05 du 20 novembre 2017 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 25 octobre 2018

Le délégué régional  
Philippe Cavelier

DEC182784DR05

**Décision portant délégation de signature à Mme Liliana Stalenq pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7055 intitulée Préhistoire et Technologie**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7055, intitulée Préhistoire et Technologie, dont le directeur est M. Pierre Allard ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Liliana Stalenq, IE, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nanterre, le 25 octobre 2018

Le directeur d'unité  
Pierre Allard

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée : soit jusqu'à 144 000 HT, seuil en vigueur au 01/01/2018.

DEC182556DR06

**Décision portant délégation de signature à Mme Claire FRANCOIS, directrice de l'unité UPS76 intitulée Institut de l'information scientifique et technique (INIST), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC152277DAJ du 09 novembre 2015 nommant Muriel Sinanidès pour la circonscription Centre Est à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 ;

**Vu** la décision DEC173292DGDS du 21 décembre 2017 approuvant le renouvellement de l'unité UPS76, intitulée INIST ;

**Vu** la décision DEC182422DIST en date du 7 septembre 2018 nommant Claire François directrice par intérim de l'UPS76 INIST ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Claire FRANCOIS, directrice de l'unité UPS76, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée<sup>1</sup> et dans la limite des crédits de l'unité;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

**Article 2**

---

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Claire FRANCOIS, délégation de signature est donnée à M. David Pierron, IR et Secrétaire Général, M. thierry Chardet, IR CNRS et responsable du département du système d'information, Mme Ivana Roche, IR CNRS et responsable du département de l'Offre de Service, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

### **Article 3**

La décision n°DEC180668DR06 du 02 janvier 2018 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

### **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

### **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Vandoeuvre les Nancy le 07 septembre 2018

La déléguée régionale  
Muriel Sinanidès

DEC182557DR06

**Décision portant délégation de signature à M. David Pierron, M. Thierry Chardet, et Mme Ivana Roche, pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UPS76 intitulée Institut de l'information scientifique et technique**

**LA DIRECTRICE D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC173292DGDS du 21 décembre 2017 approuvant le renouvellement de l'unité UPS76, intitulée INIST ;

**Vu** la décision DEC182422DIST du 07 septembre 2018 nommant Mme Claire FRANCOIS, directrice de l'unité UPS76, intitulée «INIST»;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à **M. David Pierron**, IR et Secrétaire Général, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. David Pierron, délégation est donnée à **M. Thierry Chardet**, IR et responsable du département du système d'information aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

**Article 3**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. David Pierron et de M. thierry Chardet, délégation est donnée à **Mme Ivana Roche**, IR et responsable du département de l'Offre de Services aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

**Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (déléguant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Vandoeuvre les Nancy le 07 septembre 2018

la directrice d'unité  
Claire FRANCOIS

DEC182736DR08

**Décision portant délégation de signature à M. Dominique BAILLARGEAT, Directeur de l'unité UMR7252 intitulée « XLIM » - XLIM, par la déléguée régionale par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire.**

**LA DELEGUEE REGIONALE PAR INTERIM,**

**Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC171736DAJ du 03 octobre 2017 nommant Mme Marion BLIN déléguée régionale par intérim pour la circonscription Centre-Limousin-Poitou-Charentes (DR08) à compter du 03 octobre 2017 ;

**Vu** la décision DEC171276DGDS du 21 décembre 2017 portant renouvellement de l'unité UMR7252 intitulée « XLIM » - XLIM, dont le directeur est M. Dominique BAILLARGEAT ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Dominique BAILLARGEAT, directeur de l'unité UMR7252, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale par intérim, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée<sup>1</sup> et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 144 000 euros HT, seuil en vigueur au 01/01/2018.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Dominique BAILLARGEAT, la délégation de signature est donnée à :

- FORESTIER Alice, Attachée d'Administration de l'Etat
- BILA Stéphane, Directeur de Recherche 2ème classe
- RATIER Bernard, Professeur des Universités 1ère Classe
- LABBANI-IGBIDA Ouiddad, Professeur des Universités 2ème Classe
- ROY Philippe, Directeur de Recherche 2ème classe
- ADLY Samir, Professeur des Universités 1ère Classe
- MERILLOU Stéphane, Professeur des Universités 2ème Classe
- CARRE Philippe, Professeur des Universités 2ème Classe

aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

La décision n° DEC180551DR08 du 1<sup>er</sup> février 2018 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale par intérim ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS et prend effet au 01 septembre 2018.

Fait à Orléans, le 17 octobre 2018

La déléguée régionale par intérim  
Marion BLIN

DEC182740DR08

Décision portant délégation de signature à M. David GIRON, Directeur de l'unité UMR7261 intitulée « Institut de Recherche sur la Biologie de l'Insecte » - IRBI, par la déléguée régionale par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire.

## LA DELEGUEE REGIONALE PAR INTERIM,

**Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC171736DAJ du 03 octobre 2017 nommant Mme Marion BLIN déléguée régionale par intérim pour la circonscription Centre-Limousin-Poitou-Charentes (DR08) à compter du 03 octobre 2017 ;

**Vu** la décision DEC171276DGDS du 21 décembre 2017 portant renouvellement de l'unité UMR7261 intitulée « Institut de Recherche sur la Biologie de l'Insecte » - IRBI, dont le directeur est M. David GIRON ;

## DECIDE :

### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. David GIRON, directeur de l'unité UMR7261, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale par intérim, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée<sup>1</sup> et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

<sup>1</sup> soit jusqu'à 144 000 euros HT, seuil en vigueur au 01/01/2018.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. David GIRON, la délégation de signature est donnée à Mme Christelle SUPPO, Directrice-Adjointe, Professeur des Universités, à M. Simon DUPONT, Ingénieur d'études, et à Mme Viviane SOURAMASING, Responsable Administrative et financière, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>, et à Mme Marjorie TOLMONT, Gestionnaire financière pour les bons de commandes inférieurs à 800 euros et pour les états de frais de mission.

## **Article 3**

La décision n° DEC182409DR08 du 17 Aout 2018 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale par intérim ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS et prend effet au 01/06/2018.

Fait à Orléans, le 17 Aout 2018

La déléguée régionale par intérim  
Marion BLIN

DEC182741DR08

**Décision portant délégation de signature à Mme Christelle SUPPO pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7261 intitulée Institut de Recherche sur la Biologie de l'Insecte (IRBI)**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC171276DGDS du 21 décembre 2017 portant renouvellement de l'unité UMR7261 intitulée Institut de Recherche sur la Biologie de l'Insecte (IRBI), dont le directeur est M. David GIRON ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Christelle SUPPO, Directrice Adjointe, Professeure des Universités, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Christelle SUPPO, délégation est donnée à M. Simon DUPONT, Ingénieur d'études aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

**Article 3**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Christelle SUPPO, et de M. Simon DUPONT, délégation est donnée à Mme Viviane SOURAMASING, responsable Administrative et financière, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée : soit jusqu'à 144 000 HT, seuil en vigueur au 01/01/2018.

#### **Article 4**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Christelle SUPPO, de M. Simon DUPONT et de Viviane SOURAMASING, délégation est donnée à Mme Marjorie TOLMONT, gestionnaire, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision et uniquement pour les bons de commandes inférieurs à 800 euros et pour les états de frais de mission.

#### **Article 5**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

#### **Article 6**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS et prend effet au 1<sup>er</sup> octobre 2018.

Fait à Tours, le 17 octobre 2018

Le directeur d'unité  
David GIRON

DEC182728DR08

**Décision portant délégation de signature à M. Yannick POUILLOUX, Directeur de l'unité UMR7285 intitulée Institut de Chimie des Milieux et des Matériaux de Poitiers - IC2MP, par la déléguée régionale par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE PAR INTERIM,**

**Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC171736DAJ du 03 octobre 2017 nommant Mme Marion BLIN déléguée régionale par intérim pour la circonscription Centre-Limousin-Poitou-Charentes (DR08) à compter du 03 octobre 2017 ;

**Vu** la décision DEC171276DGDS du 21 décembre 2017 portant renouvellement de l'unité UMR7285 intitulée Institut de Chimie des Milieux et des Matériaux de Poitiers - IC2MP, dont le directeur est M. Yannick POUILLOUX ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Yannick POUILLOUX, directeur de l'unité UMR7285, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale par intérim, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée<sup>1</sup> et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

**Article 2**

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 144 000 euros HT, seuil en vigueur au 01/01/2018.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Yannick POUILLOUX, la délégation de signature est donnée à M. François JÉRÔME, DR CNRS - Directeur Adjoint, à M. Éric FERRAGE, DR CNRS - Directeur adjoint, à Mme Carine NOËL, Ingénieur d'études, responsable administrative et à Mme Nathalie RANGER, Assistante-Ingénieure, responsable financière, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

### **Article 3**

La décision n° DEC180429DR08 du 25 Janvier 2018 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

### **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale par intérim ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

### **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans, le 15 octobre 2018

La déléguée régionale par intérim  
Marion BLIN

DEC182739DR08

**Décision portant délégation de signature à M. François JEROME, Directeur de l'unité FR3707 intitulée « International Center on Eco-conception and Renewable Ressources » - INCREASE, par la déléguée régionale par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire.**

**LA DELEGUEE REGIONALE PAR INTERIM,**

**Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC171736DAJ du 03 octobre 2017 nommant Mme Marion BLIN déléguée régionale par intérim pour la circonscription Centre-Limousin-Poitou-Charentes (DR08) à compter du 03 octobre 2017 ;

**Vu** la décision DEC171283DGDS du 21 décembre 2017 portant renouvellement de l'unité FR3707 intitulée « International Center on Eco-conception and Renewable Ressources » - INCREASE, dont le directeur est M. François JEROME ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. François JEROME, directeur de l'unité FR3707, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale par intérim, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée<sup>1</sup> et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 144 000 HT, seuil en vigueur au 01/01/2018.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. François JEROME, la délégation de signature est donnée à Mme Karine DE OLIVEIRA VIGIER, Maître de conférences à l'IC2MP (UMR7285), aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

La décision n° DEC173392DR08 du 28 décembre 2017 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale par intérim ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS et prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Fait à Orléans, le 17 octobre 2018

La déléguée régionale par intérim  
Marion BLIN

DEC182737DR08

**Décision portant délégation de signature M. Richard DANIELLOU, directeur de l'unité GDR3711 intitulée Bioactifs et Cosmétique (Cosmactifs), par la déléguée régionale par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE PAR INTERIM,**

**Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC171736DAJ du 03 octobre 2017 nommant Marion BLIN déléguée régionale par intérim pour la circonscription Centre-Limousin-Poitou-Charentes à compter du 03 octobre 2017 ;

**Vu** la décision DEC1423134GDS du 18 décembre 2014 portant création de l'unité GDR3711, intitulée Bioactifs et Cosmétique (Cosmactifs), dont la directrice est Mme Claire ELFAKIR ;

**Vu**, la décision DEC181647INC du 25 septembre 2018 portant cessation de fonction et nomination de Monsieur Richard DANIELLOU aux fonctions de directeur du groupement de recherche en partenariat GDR3711 intitulé Bioactifs et Cométique (Cosmactifs)

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Richard DANIELLOU, directeur de l'unité GDR3711, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale par intérim, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée<sup>1</sup> et dans la limite des crédits de l'unité ;

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Richard DANIELLOU, délégation de signature est donnée à m ; Christophe DUBOIS (technicien de classe exceptionnelle), aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

Les décisions n° DEC173364DR08 du 21 décembre 2017 et DEC180002DR08 du 2 janvier 2018 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire sont abrogées.

## **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale par intérim ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS et prend effet au 25 janvier 2018.

Fait à Orléans, le 17 octobre 2018

La déléguée régionale par intérim  
Marion BLIN

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 144 000 ☺ HT, seuil en vigueur au 01/01/2018.

DEC181574DR08

**Décision portant délégation de signature à M. Azeddine KOURTA pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité GDR2502 Contrôle des Décollements - Code**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC171922DGDS du 21 décembre 2017 approuvant le renouvellement de l'unité GDR2502, intitulée Contrôle des Décollements - CoDe, dont le directeur est Laurent CORDIER ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Azeddine KOURTA, Directeur adjoint, Professeur des université, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Azeddine KOURTA, délégation est donnée à Mme Vanessa MILLET, gestionnaire, Assistante ingénierie aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

**Article 3**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Vanessa MILLET, délégation est donnée à Mme Corinne DELHAYE, gestionnaire, Assistante ingénierie aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée : soit jusqu'à 144 000 euros HT, seuil en vigueur au 01/01/2018.

## **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS et prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2018

Fait à Poitiers, le 22 mai 2018

Le directeur d'unité  
Laurent CORDIER

DEC182729DR08

**Décision portant délégation de signature à M. François JÉRÔME pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7285 intitulée Institut de Chimie des Milieux et des Matériaux de Poitiers IC2MP**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC171276DGDS du 21 décembre 2017 portant renouvellement de l'unité UMR7285 intitulée « Institut de Chimie des Milieux et des Matériaux de Poitiers » - IC2MP, dont le directeur est M. Yannick POUILLOUX ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. François JÉRÔME, Directeur Adjoint, directeur de recherches, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. François JÉRÔME, délégation est donnée à M. Éric FERRAGE, Directeur Adjoint, Directeur de recherches aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

**Article 3**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. François JÉRÔME, et de M. Éric FERRAGE, délégation est donnée à Mme Carine NOËL Ingénierie d'études aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée : soit jusqu'à 144 000 HT, seuil en vigueur au 01/01/2018.

#### **Article 4**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. François JÉRÔME, de M. Éric FERRAGE et de Mme Carine NOEL délégation est donnée à Nathalie RANGER, Assistante-Ingénierie, aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

#### **Article 5**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur(trice) (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

#### **Article 6**

#### **Article 7**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Poitiers le 15 octobre 2018

Le directeur d'unité  
Yannick POUILLOUX

## DEC182582DR11

**Décision portant délégation de signature à M. Daniel SIRET, directeur de l'unité UMR1563 intitulée Ambiances Architectures Urbanités, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

### LE DELEGUE REGIONAL,

**Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC170960DAJ du 28 mars 2017 portant nomination de M. Jérôme PARET, aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Alpes (DR11), à compter du 1<sup>er</sup> juin 2017 ;

**Vu** la décision DEC161216DGDS du 16 décembre 2016 approuvant le renouvellement, pour une durée de cinq ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, de l'unité UMR1563 intitulée Ambiances Architectures Urbanités, dont le directeur est M. Daniel SIRET, et MM. Thomas LEDUC et Anthony PECQUEUX, les directeurs-adjoints ;

**Vu** la décision DEC182101INSHS portant nomination de M. Nicolas TIXIER aux fonctions de directeur adjoint de l'unité UMR1563 intitulée Ambiances Architectures Urbanités,

### DECIDE :

#### Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à M. Daniel SIRET, directeur de l'unité UMR1563, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée<sup>1</sup> et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;

<sup>1</sup> soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

#### **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Daniel SIRET, délégation de signature est donnée à M. Nicolas TIXIER, directeur adjoint.

#### **Article 3**

La décision n° DEC180912DR11 du 28 février 2018 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

#### **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

#### **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 11 octobre 2018.

Le délégué régional  
Jérôme PARET

## DEC182572DR12

**Décision portant délégation de signature à M. Jean-Luc AUTRAN, directeur de l'unité UMR7334 intitulée Institut des matériaux, de microélectronique et des nanosciences de Provence par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

### **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC180756DAJ du 22 février 2018 nommant Mme Ghislaine GIBELLO déléguée régionale pour la circonscription Provence et Corse à compter du 1<sup>er</sup> avril 2018 ;

**Vu** la décision DEC171276DGDS du 21 décembre 2017 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7334, intitulée *Institut des matériaux, de microélectronique et des nanosciences de Provence*, dont le directeur est *Jean-Luc AUTRAN* ;

### **DECIDE :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. *Jean-Luc AUTRAN*, directeur de l'unité UMR7334, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée<sup>1</sup> et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

<sup>1</sup> soit jusqu'à 144 000 HT, seuil en vigueur au 01/01/2018.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de **M. Jean-Luc AUTRAN**, délégation de signature est donnée à M. Christophe GIRARDEAUX, professeur, à M. Ludovic ESCOUBAS, professeur, à M. Alain ESCODA, IR, à Mme Leslie SCALA, IE, à Mme Paule SANTANTONIO, AI, à Mme Véronique MUNUSAMI, AI, à Mme Johanne BURLES, AI, à M. Yves KLEIN, AI, à Mme Zolika DJELLOULI, TCN, et à Mme Joëlle NELSON, AI, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

La décision n° DEC181475DR12 du 1<sup>er</sup> avril 2018 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 1<sup>er</sup> septembre 2018

La déléguée régionale  
Ghislaine GIBELLO

## DEC182583DR12

**Décision portant délégation de signature à M. Patrick FOULON, directeur de l'unité UMS822 intitulée Centre *international de rencontres mathématiques*, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

### **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC180756DAJ du 22 février 2018 nommant Mme Ghislaine GIBELLO déléguée régionale pour la circonscription Provence et Corse à compter du 1<sup>er</sup> avril 2018 ;

**Vu** la décision DEC173302DGDS du 21 décembre 2017 approuvant le renouvellement de l'unité UMS822, intitulée Centre *international de rencontres mathématiques*, dont le directeur est *Patrick FOULON* ;

### **DECIDE :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à *M. Patrick FOULON*, directeur de l'unité UMS822, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée<sup>1</sup> et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 144 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2018.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de **M. Patrick FOULON**, délégation de signature est donnée à M. Gilles PEYTARD, IE et à Mme Joëlle KATCHADOURIAN, AI, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

La décision n° DEC181491DR12 du 1er avril 2018 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 1er septembre 2018

La déléguée régionale  
Ghislaine GIBELLO

## DEC182608DR12

Décision portant délégation de signature à M. Jean-Louis CHASSAING pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7289 intitulée *Institut des neurosciences de la Timone*

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC171276DGDS du 21 décembre 2017 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7289, intitulée *Institut de neurosciences de la Timone*, dont le directeur est *Guillaume MASSON* ;

**DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à *M. Jean-Louis CHASSAING, directeur adjoint administratif*, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

### **Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

### **Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

1<sup>er</sup> septembre 2018

Le directeur d'unité  
Guillaume MASSON

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée : soit jusqu'à 144 000 HT, seuil en vigueur au 01/01/2018.

## DEC182607DR12

**Décision portant délégation de signature à M. Guillaume MASSON, directeur de l'unité UMR7289 intitulée Institut de neurosciences de la Timone par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

### **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC180756DAJ du 22 février 2018 nommant Mme Ghislaine GIBELLO déléguée régionale pour la circonscription Provence et Corse à compter du 1<sup>er</sup> avril 2018 ;

**Vu** la décision DEC171276DGDS du 21 décembre 2017 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7289, intitulée *Institut de neurosciences de la Timone*, dont le directeur est *Guillaume MASSON* ;

### **DECIDE :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. *Guillaume MASSON*, directeur de l'unité UMR7289, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée<sup>1</sup> et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 144 000 HT, seuil en vigueur au 01/01/2018.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de **Guillaume MASSON**, délégation de signature est donnée à M. Jean-Louis CHASSAING, IR, à Mme Joëlle DADOUN, AI et à Mme Hélène SALOMONI, AI, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

La décision n° DEC181354DR12 du 1<sup>er</sup> avril 2018 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 1<sup>er</sup> septembre 2018

La déléguée régionale  
Ghislaine GIBELLO

**DEC182533DR14**

**Décision portant délégation de signature à M Michel Loreau, directeur de l'unité UMR5321 intitulée Station d'Ecologie Théorique et Expérimentale (SETE), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC142558DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Christophe Giraud délégué régional pour la circonscription Midi-Pyrénées à compter du 17 novembre 2014;

**Vu** la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 portant création de l'unité UMR5321, intitulée Station d'Ecologie Théorique et Expérimentale (SETE), dont le directeur est M. Michel Loreau ;

**DECIDE :****Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Michel Loreau, directeur de l'unité UMR5321, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée<sup>1</sup> et dans la limite des crédits de l'unité;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

<sup>1</sup> soit jusqu'à 144 000 HT, seuil en vigueur au 01/01/2018.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Michel Loreau, délégation de signature est donnée à Mme Marion Bousquet, Secrétaire Générale, à M. Olivier Guillaume, IR, et à M. Jean Clobert, DR, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

La décision n° DEC161261DR14 du 08 juin 2016 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Toulouse, le 12 septembre 2018

Le délégué régional  
Christophe Giraud

DEC182598DR17

**Décision portant délégation de signature à Mme Béatrice Noblot pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité FR2424 intitulée Station biologique de Roscoff**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC08A005DSI du 19 décembre 2008 portant le renouvellement de l'unité n°FR2424 intitulée Station biologique de Roscoff, dont le directeur est Bernard Kloareg;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Béatrice Noblot, ingénierie d'études hors classe, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Béatrice Noblot, délégation est donnée à Mme Dominique Le Duff, assistante ingénierie, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

**Article 3**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Béatrice Noblot et de Mme Dominique Le Duff, délégation est donnée à M. Gurvan Carou, assistant ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

**Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégué) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée : soit jusqu'à 144 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2018.

## Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Roscoff, le

Le directeur d'unité

Bernard KLOAREG

DEC182492DR17

**Décision portant délégation de signature à M. Jean Frédéric, directeur de l'unité UMS3113 intitulée Institut Universitaire Européen de la Mer (IUEM), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC171380DAJ du 27 avril 2017 nommant Mme Gabrielle Inguscio, déléguée régionale pour la circonscription Bretagne - Pays de la Loire à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017 ;

**Vu** la décision DEC161224DGDS du 16 décembre 2016 portant création de l'unité mixte de service n°3113 intitulée Institut Universitaire Européen de la Mer (IUEM), dont le directeur est Frédéric Jean ;

;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Jean Frédéric, directeur de l'unité UMS3113, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée<sup>1</sup> et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;

<sup>1</sup> soit jusqu'à 144 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2018.

3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean Frédéric, délégation de signature est donnée à Mme Corinne Floch-Laizet, ingénierie d'études, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

La décision n° DEC172746DR17 du 28/09/2017 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Rennes, le 03/09/2018

La déléguée régionale

Gabrielle INGUSCIO

DEC182501DR17

**Décision portant délégation de signature à Mme Corinne Floch-Laizet pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMS3113 intitulée Institut Universitaire Européen de la Mer (IUEM)**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC161224DGDS du 16 décembre 2016 portant création de l'unité mixte de service n°3113 intitulée Institut Universitaire Européen de la Mer (IUEM), dont le directeur est Frédéric Jean;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Corinne Floch-Laizet, ingénierie d'études, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Plouzané, le 19 septembre 2018

Le directeur d'unité

Jean Frédéric

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée : soit jusqu'à 144 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2018.

DEC182560DR17

**Décision portant délégation de signature à M. Bernard Kloareg, directeur de l'unité FR2424 intitulée Station biologique de Roscoff, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

**LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC171380DAJ du 27 avril 2017 nommant Mme Gabrielle Inguscio, déléguée régionale pour la circonscription Bretagne - Pays de la Loire à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017 ;

**Vu** la décision DEC08A005DSI du 19 décembre 2008 portant le renouvellement de l'unité n°FR2424 intitulée Station biologique de Roscoff, dont le directeur est Bernard Kloareg ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Bernard Kloareg, directeur de l'unité FR2424, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée <sup>1</sup> et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

<sup>1</sup> soit jusqu'à 144 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2018.

## **Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bernard Kloareg, délégation de signature est donnée à Mme Béatrice Noblot, ingénierie d'études hors classe, Mme Dominique Le Duff, assistante ingénierie et M. Gurvan Carou, assistant ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

## **Article 3**

La décision n° DEC151267DR17 du 21/05/2015 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

## **Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

## **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Rennes, le 17/09/2018

La déléguée régionale

Gabrielle INGUSCIO

**DEC182641DAJ**

Décision portant délégation de signature à Mme Ophélie Robin, directrice de la stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation de la gestion par intérim

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment son article 10 ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC100172DAJ du 1<sup>er</sup> octobre 2010 portant organisation de la direction de la stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation de la gestion ;

**Vu** la décision DEC132448DAJ du 1<sup>er</sup> septembre 2013 portant nomination de Mme Sylvie Périnal aux fonctions d'adjointe à la directrice ;

**Vu** la décision DEC182640DAJ portant nomination de Mme Ophélie Robin aux fonctions de directrice de la stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation de la gestion par intérim ;

**DECIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>.** - Dans la limite de ses attributions, délégation permanente est donnée à Mme Ophélie Robin, directrice de la stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation de la gestion par intérim, à l'effet de signer, au nom du président - directeur général du CNRS, les actes, décisions ou documents suivants:

- les ordonnances de délégation de crédits ;
- les actes relatifs à l'engagement, la liquidation et l'ordonnancement des dépenses ainsi que ceux relatifs à l'établissement des titres de recette à l'exception des actes déconcentrés ;
- les décisions de subvention en espèces non déconcentrées d'un montant, par subvention, inférieur ou égal à la limite fixée pour les marchés de fournitures et de services passés par l'Etat selon la procédure adaptée et dont l'objet est limité aux aides à la recherche, à l'aide à la diffusion des résultats de la recherche, au soutien aux réunions scientifiques et colloques, au financement de prix attribués aux scientifiques et au versement à des institutions scientifiques et aux associations liées au CNRS ;
- les décisions fixant le montant des redevances et rémunérations de toute nature dues au titre des prestations réalisées par les unités et services relevant du CNRS ;



www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00  
F 01 44 96 53 90

- en matière de dons et legs, les actes consécutifs à l'acceptation de ceux-ci dans les conditions prévues aux dispositions testamentaires ainsi que les actes conservatoires et d'administration, les actes donnant pouvoir avec faculté de substituer ;
- les réclamations auprès des services fiscaux.

**Art. 2.** - En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Ophélie Robin, directrice de la stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation de la gestion par intérim est donnée à Mme Sylvie Périnal, adjointe à la directrice, à l'effet de signer, au nom du président - directeur général du CNRS, les actes visés à l'article 1<sup>er</sup>, dans la limite de ses attributions.

**Art. 3.** - La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS

Fait à Paris, le

Le président - directeur général

Antoine Petit

**DEC182644DAJ**

Décision portant délégation de signature à M. Christophe-Alexandre Paillard, directeur de la stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation de la gestion

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment son article 10 ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC100172DAJ du 1<sup>er</sup> octobre 2010 portant organisation de la direction de la stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation de la gestion ;

**Vu** la décision DEC132448DAJ du 1<sup>er</sup> septembre 2013 portant nomination de Mme Sylvie Périnal aux fonctions d'adjointe à la directrice ;

**Vu** la décision DEC171305DAJ du 14 avril 2017 portant nomination de Mme Ophélie Robin aux fonctions de directrice adjointe au directeur de la stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation de la gestion ;

**Vu** la décision DEC182643DAJ portant nomination de M. Christophe-Alexandre Paillard aux fonctions de directeur de la stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation de la gestion ;

**DECIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>.** - Dans la limite de ses attributions, délégation permanente est donnée à M. Christophe-Alexandre Paillard, directeur de la stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation de la gestion, à l'effet de signer, au nom du président - directeur général du CNRS, les actes, décisions ou documents suivants:

- les ordonnances de délégation de crédits ;
- les actes relatifs à l'engagement, la liquidation et l'ordonnancement des dépenses ainsi que ceux relatifs à l'établissement des titres de recette à l'exception des actes déconcentrés ;
- les décisions de subvention en espèces non déconcentrées d'un montant, par subvention, inférieur ou égal à la limite fixée pour les marchés de fournitures et de services passés par l'Etat selon la procédure adaptée et dont l'objet est limité aux aides à la recherche, à l'aide à la diffusion des résultats de la recherche, au soutien aux réunions scientifiques et colloques, au financement de prix attribués aux scientifiques et au versement à des institutions scientifiques et aux associations liées au CNRS ;

- les décisions fixant le montant des redevances et rémunérations de toute nature dues au titre des prestations réalisées par les unités et services relevant du CNRS ;
- en matière de dons et legs, les actes consécutifs à l'acceptation de ceux-ci dans les conditions prévues aux dispositions testamentaires ainsi que les actes conservatoires et d'administration, les actes donnant pouvoir avec faculté de substituer ;
- les réclamations auprès des services fiscaux.

**Art. 2.** - En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christophe-Alexandre Paillard, directeur de la stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation de la gestion, délégation est donnée à Mme Ophélie Robin, directrice adjointe au directeur, à l'effet de signer, au nom du président - directeur général du CNRS, les actes, décisions et documents visés à l'article 1<sup>er</sup>.

**Art. 3.** - En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christophe-Alexandre Paillard, directeur de la stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation de la gestion et de Mme Ophélie Robin, directrice adjointe, délégation est donnée à Mme Sylvie Périnal, adjointe au directeur, à l'effet de signer, au nom du président - directeur général du CNRS, les actes visés à l'article 1<sup>er</sup>, dans la limite de ses attributions.

**Art. 4.** - La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS

Fait à Paris, le 23 octobre 2018

Le président - directeur général

Antoine Petit

Décision portant modification de la décision DEC171741INSU du 08 août 2017 portant création et renouvellement des unités mixtes de service.

**LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision n°159-87 du 2 décembre 1987 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

**Vu** la décision DEC142126DGDS du 18 décembre 2014 portant renouvellement de l'unité mixte de service n°3365 intitulée Unité mixte de service de l'OSU-Réunion ;

**Vu** la décision DEC171741INSU du 08 août 2017 portant création et renouvellement des unités mixtes de service. ;

**Vu** l'accord des partenaires ;

**DECIDE :**

**Art. 1.** – A l'article 2 de la décision DEC171741INSU du 08 août 2017 susvisée, les dispositions relatives l'unité mixte de service n°3365 sont modifiées ainsi qu'il suit :

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'établissement « METEO-FRANCE » est rajouté dans la liste des établissements partenaires.

**Art. 2.** - La présente décision prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et sera publiée au Bulletin Officiel du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le

**16 OCT. 2018**

Le Président-Directeur Général  
Antoine PETIT

**Décision modifiant la décision DEC180922DR04 du 6 mars 2018 relative au tarif des produits de l'Institut de Biologie Intégrative de la Cellule, I2BC-UMR9198 concernant la Plateforme de Service d'Identification et de Caractérisation des Protéines par Spectrométrie de masse (SICAPS)**

**LE PRESIDENT – DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président-directeur général du CNRS ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC171917DAJ en date du 7 juillet 2017 portant nomination de Mme Marie-Hélène PAPILLON aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Ile-de-France Sud, à compter du 17 juillet 2017 ;

**Vu** la décision DEC180330DAJ en date du 25 janvier 2018 modifiée donnant délégation de signature à Mme Marie-Hélène PAPILLON déléguée régionale pour la circonscription Ile-de-France Sud notamment en matière de tarification, facturation et budgétisation de ventes de produits ;

Vu la décision DEC180922DR04 du 6 mars 2018 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Les tarifs H.T des diverses prestations réalisées par la plateforme de Mesures Interactions Macromoléculaires de l'I2BC sont fixés selon les barèmes joints en annexe.

Ces tarifs font l'objet d'un dossier d'instruction auditabile, validé le 28 février 2018.

**Article 2 :**

La présente décision s'applique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

**Article 3 :**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 18 octobre 2018

  
Pour le Président - Directeur général et par délégation  
La Déléguée Régionale



### Annexe 1

Laboratoire	Institut de Biologie Intégrative de la Cellule - I2BC		
Plateforme	Plateforme de Service d'identification et de Caractérisation des Protéines par Spectrométrie de masse (SICaPS)		

Prestation proposée	Digestion enzymatique (par éch.)	Dessalage (par éch.)	MALDI-TOF/TOF par dépôt
<b>PRIX DE VENTE</b>			
Tarif interne I2BC	19.00 €	11.00 €	17.00 €
Tarif académique	25.00 €	16.00 €	35.00 €
Tarif industriel et académique étranger	546.00 €	535.00 €	1,156.00 €

Prestation proposée	Analyse LC-ESI-MS ou MS/MS de référence (Temps machine 100 min)	Analyse nLC-ESI-MS/MS gradient court	Analyse nLC-ESI-MS/MS gradient 1 heure	Analyse nLC-ESI-MS/MS gradient 2 heure	Analyse nLC-ESI-MS/MS triplicat 1 heure	Analyse nLC-ESI-MS/MS triplicat 2 heure	Analyse ESI-MS (LC ou nanomate)
<b>PRIX DE VENTE</b>							
Tarif interne I2BC	131.00 €	131.00 €	158.00 €	237.00 €	316.00 €	553.00 €	40.00 €
Tarif académique	195.00 €	157.00 €	195.00 €	353.00 €	470.00 €	823.00 €	59.00 €
Tarif industriel et académique étranger	1,435.00 €	1,150.00 €	1,435.00 €	2,594.00 €	3,458.00 €	6,052.00 €	433.00 €

DEC181930INSIS

**Décision portant modification de la décision DEC171276DGDS du 21 décembre 2017 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherches contractualisées (UMR7239)**

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC171276DGDS du 21 décembre 2017 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherches contractualisées et portant notamment renouvellement de l'UMR7239 Laboratoire d'Étude des Microstructures et de Mécanique des Matériaux (LEM3) ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

À l'article 2 de la décision DEC171276DGDS du 21 décembre 2017 susvisée, les dispositions relatives à l'unité mixte de recherche n°7239 Laboratoire d'Étude des Microstructures et de Mécanique des Matériaux (LEM3) modifiées ainsi qu'il suit :

La ligne suivante est supprimée :

Directeur adjoint : M. Albert TIDU, Professeur des universités

Les données relatives à l'UMR7239 deviennent ainsi :

UMR n°7239

Intitulé : Laboratoire d'Étude des Microstructures et de Mécanique des Matériaux (LEM3)

Directeur : M. El-Mostafa DAYA, Professeur des universités

Établissements co-tutelles avec le CNRS : ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARTS ET MÉTIERS, UNIVERSITÉ DE LORRAINE

Instituts secondaires : Institut de Chimie (INC)

Section : 9, 15

Durée : 5 ans

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 03 octobre 2018

Le président - directeur général  
Antoine Petit

DEC182701DR10

**Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7021 intitulée Laboratoire de Bioimagerie et Pathologies**

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

**Vu** la décision DEC180335DAJ du 25 janvier 2018 donnant délégation de signature à M. Patrice SOULLIE, délégué régional pour la circonscription Alsace ;

**Vu** la décision DEC171276DGDS du 21 décembre 2017 portant création de l'unité UMR7021, intitulée Laboratoire de Bioimagerie et Pathologies,

**DECIDE :**

**Article 1er : Création**

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité Laboratoire de Bioimagerie et Pathologies.

**Article 2 : Composition**

Le conseil de laboratoire comprend 20 membres :

- le directeur de l'unité : M. Yves MELY ;
- le directeur adjoint : Mme Monique DONTENWILL ;
- 10 membres élus : Mme Laurence CHOULIER ;  
M. Pascal DIDIER ;  
M. Maxime LEHMANN ;  
Mme Sophie MARTIN  
Mme Rachel MATZ-WESTPHAL ;  
Mme Eleonore REAL ;  
M. Nicolas HUMBERT ;  
M. Thiebault LEQUEU  
M. Oleksii DUKHNO ;  
Mme Anne RUNSER ;
- 8 membres nommés : M. Philippe BOUCHER ;  
M. Julien GODET ;  
M. Andrey KLYMCHENKO ;  
M. Toshihide KOBAYASHI ;  
M. Philippe RONDE ;  
M. Philippe CHABERT ;  
Mme Hélène JUSTINIANO ;  
Mme Marie-Cécile MERCIER

### **Article 3 : Compétences**

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

### **Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à STRASBOURG, le 11 octobre 2018.

Pour le président - directeur général et par délégation,  
Le délégué régional  
Patrice SOULLIE



DEC182702DR10

**Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7367 intitulée Dynamiques Européennes**

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

**Vu** la décision DEC180335DAJ du 25 janvier 2018 donnant délégation de signature à M. Patrice SOULLIE, délégué régional pour la circonscription Alsace ;

**Vu** la décision DEC171276DGDS du 21 décembre 2017 portant renouvellement de l'unité UMR7367, intitulée Dynamiques Européennes,

**DECIDE :**

**Article 1er : Création**

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité Dynamiques Européennes.

**Article 2 : Composition**

Le conseil de laboratoire comprend 24 membres :

- le directeur de l'unité : M. Maurice CARREZ ;
- les directeurs adjoints : Mme Jean-Daniel BOYER ;  
Mme Sandrine GLATRON ;
- 18 membres élus : M. Nicolas AMADIO ;  
M. Daniel BERTAUX ;  
Mme Cathy BLANC-REIBEL ;  
M. Loup BLONDET ;  
Mme Fatiha BOUAZZIZ ;  
M. Patrick COLIN ;  
M. Geremia COMETTI ;  
M. Emmanuel DROIT ;  
M. Maxime DUVIAU ;  
M. Michel FABREGUET ;  
Mme Yvette GARCIA ;  
Mme Suzie GUTH ;  
M. Pascal HINTERMEYER ;  
M. Pierre KRIEGER ;  
M. David LE BRETON ;  
M. Juan MATAS ;  
Mme Anaïk PIAN ;  
Mme Victoria SACHSE ;
- 3 membres nommés : Mme Catherine DELCROIX ;

Mme Nicoletta DIASIO ;  
Mme Birte WASSENBERG.

### **Article 3 : Compétences**

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

### **Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à STRASBOURG, le 11 octobre 2018.

Pour le président - directeur général et par délégation,  
Le délégué régional  
Patrice SOULLIE

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Patrice Soullie".

DEC181721INSHS

**Décision modifiant la décision n°171279DGDS DU 21 décembre 2017 portant création et renouvellement des FRE, concernant les tutelles et partenaire de la FRE n° 2010**

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC171279DGDS en date du 21 décembre 2017 portant création de la fédération de recherche en évolution n° 2010 intitulée « Centre d'Economie de l'Environnement-CEE-M » ;

**Vu** l'accord des partenaires ;

**Vu** l'avis du directeur de l'Institut des Sciences humaines et Sociales ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

A l'article 1 de la décision DEC171279DGDS du 21 décembre 2017 susvisée, les dispositions relatives à la formation de recherche en évolution (FRE) n°2010 intitulée « Centre d'Economie de l'Environnement-CEE-M » sont modifiées ainsi qu'il suit :

La ligne suivante est supprimée :

« Etablissement partenaire : CENTRE INTERNATIONL D'ETUDES SUPERIEURES EN SCIENCES AGRONOMIQUES ».

La ligne suivante :

« Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE MONTPELLIER, INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE ».

Est remplacée par :

« Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE MONTPELLIER, INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE, CENTRE INTERNATIONAL D'ETUDES SUPERIEURES EN SCIENCES AGRONOMIQUES ».

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

12 OCT. 2018

Le président - directeur général  
Antoine Petit

DEC181897INSIS

**Décision portant modification de la décision DEC161216DGDS du 16 décembre 2016 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherches contractualisées (UMR6082)**

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC161216DGDS du 16 décembre 2016 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherches contractualisées et portant notamment renouvellement de l'UMR6082 Fonctions Optiques pour les Technologies de l'informatiON (FOTON) ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

À l'article 2 de la décision DEC161216DGDS du 16 décembre 2016 susvisée, les dispositions relatives à l'unité mixte de recherche n°6082 Fonctions Optiques pour les Technologies de l'informatiON (FOTON) sont modifiées ainsi qu'il suit :

La ligne suivante est supprimée :

Directeur adjoint : M. Alain LE CORRE, professeur

Les données relatives à l'UMR6082 deviennent ainsi :

UMR n°6082

Intitulé : Fonctions Optiques pour les Technologies de l'informatiON (FOTON)

Directeur : M. Pascal BESNARD, professeur

Établissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES DE RENNES, UNIVERSITÉ RENNES 1

Instituts secondaires : Institut de Chimie (INC), Institut de Physique (INP)

Section : 8, 4

Durée : 5 ans

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, 03 octobre 2018

Le président - directeur général  
Antoine Petit

## DEC182206DAJ

Décision portant abrogation de la décision portant création du Conseil de politique européenne et internationale du CNRS (CPEI)

### LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision n°070022DAJ du 10 avril 2007 portant création du Conseil de politique européenne et internationale ;

### DECIDE :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Le Conseil de politique européenne et internationale du CNRS (CPEI), rattaché au président du CNRS est supprimé.

**Art. 2.** – La décision n°070022DAJ du 10 avril 2007 portant création du Conseil de politique européenne et internationale est abrogée.

**Art. 3.** – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 26 octobre 2018

Le président - directeur général

Antoine Petit

## Le Président directeur général du Centre National de la Recherche Scientifique



www.cnrs.fr

Vu, la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,  
 Vu, le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique,  
 Vu, le décret n°83-1260 du 30 décembre 1983 modifié, fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques,  
 Vu, le décret n°84-1185 du 27 décembre 1984 modifié, relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires du Centre national de la recherche scientifique,  
 Vu, le décret du 24 janvier 2018 portant nomination du président du Centre national de la recherche scientifique, M. Antoine Petit,  
 Vu, l'arrêté du 12 novembre 2004 portant création de commissions interdisciplinaires au Centre national de la recherche scientifique,  
 Vu, l'arrêté du 23 novembre 2017 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture de concours sur titres et travaux pour le recrutement de chargés de recherche de classe normale du Centre national de la recherche scientifique,  
 Vu, la proclamation des résultats des jurys d'admission,  
 Vu, l'article 1<sup>er</sup> de décision du 20 juillet 2018 fixant la liste des lauréats retenus pour une nomination au grade de charge de recherche de classe normale,

### DECIDE

**ARTICLE I.** Sont retirés de la liste fixée à l'article 1<sup>er</sup> de la décision du 20 juillet 2018 susvisée, les lauréats dont les noms suivent :

Nom	Prénom	Section	Affectation	DR
FRAIRE	Juan Andrés	6	UMR5505	TOULOUSE
ALFELD	Matthias	13	UMR8220	PARIS
GOLTL	Florian	14	UMR5182	LYON
IOVINO	Nicola	21	UMR7104	ILLKIRCH
GRINBERG-BLEYER	Yenkel	24	UMR5286	LYON
SEGUIN	Laetitia	24	UMR7284	NICE
SELLIER	Chantal	25	UMR7104	ILLKIRCH
PALMINTERI	Stefano	26	UMR7225	PARIS
SESCOUSSE	Guillaume	26	UMR5292	LYON
GAUDENZIO	Nicolas	27	UMR5282	TOULOUSE
IVANOV	Stoyan	27	UMR7284	NICE
BROUTIER	Laura	28	UMR5286	LYON
CHALK	Matthew	51	UMR7210	PARIS
GRILLI	Jacopo	51	UMR7238	PARIS

**ARTICLE II.** - Sont ajoutés à la liste fixée à l'article 1<sup>er</sup> de la décision du 20 juillet 2018 susvisée, les lauréats dont les noms suivent :

Nom	Prénom	Section	Affectation	DR
BARDI	Lara	26	UMR 5229	BRON
CANTINI	Laura	51	UMR 8197	PARIS
CARBONNEL	Clément	6	UMR 5506	MONTPELLIER
COLOIGNER	Julie	51	UMR 6074	RENNES
DEGOULET	Mickael	25	UMR 7289	MARSEILLE
DERAEDT	Christophe	14	UMR 7177	STRASBOURG

FOINI	Laura	2	UMR 8550	PARIS	2
IBOS	Guilhem	26	UMR 7289	MARSEILLE	12
MATOS	Renata	21	UMR 5242	LYON	7
MAZURENKO	Ievgen	13	UMR 7281	MARSEILLE	12
NATCHIAR	Kundhavai	20	UMR 7104	ILLKIRCH	10
OUZOUNOVA	Maria	24	UMR 5286	LYON	7
PEDERGNANA	Vincent	27	UMR 5290	MONTPELLIER	13
RITEAU	Nicolas	27	UMR 7355	ORLEANS	8
RUGGIERO	Carmen	28	UMR 7275	VALBONNE	20
VENTURINI	Tommaso	53	UMS 3665	PARIS	2

**ARTICLE III.** - Les affectations mentionnées seront définitivement décidées après consultation des instances d'évaluation.

**ARTICLE IV.** - Les nominations prendront effet à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018.

Fait à Paris, le

16 OCT. 2018

Antoine PETIT

## Le Président directeur général du Centre National de la Recherche Scientifique



[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

Campus Gérard-Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90

Vu, la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,  
 Vu, le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique,  
 Vu, le décret n°83-1260 du 30 décembre 1983 modifié, fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques,  
 Vu, le décret n°84-1185 du 27 décembre 1984 modifié, relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires du Centre national de la recherche scientifique,  
 Vu, le décret du 24 janvier 2018 portant nomination du président du Centre national de la recherche scientifique,  
 Vu, l'arrêté du 12 novembre 2004 portant création de commissions interdisciplinaires au Centre national de la recherche scientifique,  
 Vu, l'arrêté du 23 novembre 2017 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture de concours sur titres et travaux pour le recrutement de chargés de recherche de classe normale du Centre national de la recherche scientifique,  
 Vu, la proclamation des résultats des jurys d'admission,

### DECIDE

**ARTICLE I** Sont retenus en vue de leur nomination au grade de chargé de recherche de classe normale, les lauréats dont les noms suivent :

Nom	Prénom	Section	Affectation	DR
ADAM	Rémi	1	UMR7638 PALAISEAU	4
DUJANY	Giulio	1	UMR7178 STRASBOURG	10
GRUYER	Diego	1	UMR6534 CAEN	19
POULIN	Vivian	1	UMR5299 MONTPELLIER	13
STREBLER	Thomas	1	UMR7346 MARSEILLE	12
ZAMBELLI	Laura	1	UMR5814 ANNECY LE VIEUX	11
BERNARD	Laura	2	UMR8102 MEUDON	5
DE LUCA	Andrea	2	UMR8089 CERGY PONTOISE	5
GEILLER	Marc	2	UMR5672 LYON	7
MICHEL	Manon	2	UMR6620 AUBIERE	7
TOURKINE	Piotr	2	UMR7589 PARIS	2
BONELL	Frédéric	3	UMR8191 GRENOBLE	11
CHAIX	Laura	3	UPR2940 GRENOBLE	11
DELTEIL	Aymeric	3	UMR8635 VERSAILLES	5
HERVE	Marie	3	UMR7588 PARIS	2
MESAROS	Andrej	3	UMR8502 ORSAY	4
NATAF	Pierre	3	UMR5493 GRENOBLE	11
BOCOUM	Maimouna	4	UMR7587 PARIS	2
COLAITIS	Arnaud	4	UMR5107 TALENCE	15
FERRIER-BARBUT	Igor	4	UMR8501 PALAISEAU	4
NANDI	Saikat	4	UMR5306 VILLEURBANNE	7
NOBLE	Jennifer	4	UMR7345 MARSEILLE	12
RUTKOWSKI	Lucile	4	UMR6251 RENNES	17
GAUFRES	Etienne	5	UMR5298 TALENCE	15
ILLIEN	Pierre	5	UMR8234 PARIS	2
MEURET	Sophie	5	UPR8011 TOULOUSE	14
NORD	Ashley	5	UMR5048 MONTPELLIER	13
SWINBURNE	Thomas	5	UMR7325 MARSEILLE	12

BONNET	Edouard	6	UMR5668	LYON	7
BOURGAUX	Camille	6	UMR8548	PARIS	2
FRAIRE	Juan Andrés	6	UMR5505	TOULOUSE	14
KHELLADI	Djamel Eddine	6	UMR6074	RENNES	17
LALLEMAND	Virginie	6	UMR7503	VANDOEUVRE LES NANCY	6
LIMA PILLA	Laércio	6	UMR8623	ORSAY	4
MARSAULT	Victor	6	UMR8049	MARNE LA VALLEE	1
NATALE	Emanuele	6	UMR7271	SOPHIA ANTIPOLIS	20
OCHREMIAK	Joanna	6	UMR5800	TALENCE	15
POULY	Amaury	6	UMR8243	PARIS	1
ASTOLFI	Daniele	7	UMR5007	VILLEURBANNE	7
BURGOS	Ninon	7	UMR7225	PARIS	2
CHIKHAOUI	Mohamed Taha	7	UMR5525	LA TRONCHE	11
COHEN	Jérémy	7	UMR6074	RENNES	17
GROSSO	Vincent	7	UMR5516	ST ETIENNE	7
JEUNET	Camille	7	UMR5263	TOULOUSE	14
KORDA	Milan	7	UPR8001	TOULOUSE	14
PERROTIN	Olivier	7	UMR5216	ST MARTIN D HERES	11
QUEAU	Yvain	7	UMR6072	CAEN	19
SOUBIES	Emmanuel	7	UMR5505	TOULOUSE	14
CHAIGNE	Thomas	8	UMR7249	MARSEILLE	12
DELEHAYE	Marion	8	UMR6174	BESANCON	6
MASSIOT	Inès	8	UPR8001	TOULOUSE	14
PERETTI	Romain	8	UMR8520	VILLENEUVE D ASCQ	18
VATAJELU	Elena Ioana	8	UMR5159	GRENOBLE	11
WETZEL	Benjamin	8	UMR7252	LIMOGES	8
BARESCH	Diego	9	UMR5295	PESSAC	15
COLAS	Guillaume	9	UMR6174	BESANCON	6
IOANNIDOU	Aikaterini	9	UMR5508	MONTPELLIER	13
MOLNAR	Gergely	9	UMR5259	VILLEURBANNE	7
SEGHIR	Rian	9	UMR6183	NANTES	17
CARRIER	Marion	10	UMR5302	ALBI	14
DELMOTTE	Blaise	10	UMR7646	PALAISEAU	4
ISAIEV	Mykola	10	UMR7563	VANDOEUVRE LES NANCY	6
LEMOULT	Grégoire	10	UMR6294	LE HAVRE	19
MOUSKEFTARAS	Alexandros	10	UMR7341	MARSEILLE	12
RODRIGUEZ-RUIZ	Isaac	10	UMR5503	TOULOUSE	14
SAYADI	Taraneh	10	UMR7190	PARIS	2
VIROULET	Sylvain	10	UMR5502	TOULOUSE	14
BERROD	Quentin	11	UMR5819	GRENOBLE	11
COCHET	Olivier	11	UMR5306	VILLEURBANNE	7
KOVALENKO	Artem	11	UMR7615	PARIS	2
MARTIN	Nicolas	11	UMR5031	PESSAC	-15
SOLON	Alexandre	11	UMR7600	PARIS	2
VIDIL	Thomas	11	UMR5629	PESSAC	15
DE LA TORRE	Aurélien	12	UMR8182	ORSAY	4
FRATH	Denis	12	UMR5182	LYON	7
KERN	Nicolas	12	UMR7042	STRABOURG	-10

MICHELET	Bastien	12	UMR7285	POITIERS	8
QUINTON	Cassandre	12	UMR6226	RENNES	17
VASSEUR	Alexandre	12	UMR7053	VANDOEUVRE LES NANCY	-6
ALFELD	Matthias	13	UMR8220	PARIS	2
COMESANA-HERMO	Miguel	13	UMR7086	PARIS	1
DUBOUE-DIJON	Elise	13	UPR9080	PARIS	2
GROSS	Andrew	13	UMR5250	GRENOBLE	11
LALAOUI	Noemie	13	UMR6521	BREST	17
MALOUBIER	Melody	13	UMR8608	ORSAY	4
MITEVA	Tsveta	13	UMR7614	PARIS	2
DHAINAUT	Jérémy	14	UMR8181	VILLENEUVE D ASCQ	18
GALANGAU	Olivier	14	UMR6226	RENNES	17
GOLTL	Florian	14	UMR5182	LYON	7
SZALOKI	Gyorgy	14	UMR5069	TOULOUSE	14
TISSOT	Héloïse	14	UMR7325	MARSEILLE	12
VON WOLFF	Niklas	14	UMR7591	PARIS	1
ALBERIC	Marie	15	UMR7574	PARIS	2
BOUZID	Assil	15	UMR7315	LIMOGES	8
DIOP	Léopold	15	UMR7198	NANCY	6
MANIERE	Charles	15	UMR6508	CAEN	19
MARIYAPPAN	Sathiya	15	UMR8260	PARIS	2
MOUCHAHAM	Georges	15	FRE2000	PARIS	2
SCHMITT	Julien	15			
SCIACCA	Beniamino	15	UMR7325	MARSEILLE	12
BERTRAND	Benoît	16	UMR8232	PARIS	2
CHEVALIER	Arnaud	16	UPR2301	GIF SUR YVETTE	4
COUTURIER	Marie	16	UPR5301	GRENOBLE	11
DIEMER	Vincent	16	UMR8204	LILLE	18
LAUNAY	Helene	16	UMR7281	MARSEILLE	12
SINNAEVE	Davy	16	UMR8576	VILLENEUVE D ASCQ	18
CHARNAY	Benjamin	17	UMR8109	MEUDON	5
CIESLA	Laure	17	UMR7326	MARSEILLE	12
CSENGERI	Timea	17	UMR5804	PESSAC	15
LAGARDE	Nadège	17	UMR6213	BESANCON	6
ROSDAHL	Joakim	17	UMR5574	ST GENIS LAVAL	7
VINOGRADOFF	Vassilissa	17	UMR7345	MARSEILLE	12
DURAND	Stephanie	18	UMR5276	VILLEURBANNE	7
GARCON	Marion	18	UMR6524	CLERMONT FERRAND	7
LABIDI	Jabrane	18	UMR7154	PARIS	1
MALVOISIN	Benjamin	18	UMR5275	GRENOBLE	11
PIANI	Laurette	18	UMR7358	VANDOEUVRE LES NANCY	6
THOMAS	Marion	18	UMR7193	PARIS	2
DE LAVERGNE	Casimir	19	UMR7159	PARIS	2
LE MOIGNE	Frederic	19	UMR7294	MARSEILLE	12
MENEGOZ	Martin	19	UMR5001	ST MARTIN D HERES	11
ORTEGA-RETUERTA	Eva	19	UMR7621	BANYULS SUR MER	13
PANTILLON	Florian	19	UMR5560	TOULOUSE	14

ROSE	Clémence	19	UMR6016	AUBIERE	7
ARGUELLO	Rafael	20	UMR7280	MARSEILLE	12
BONOMI	Massimiliano	20	UMR3528	PARIS	5
GALVAGNION	Céline	20	UMR5248	PESSAC	15
HERROU	Julien	20	UMR7283	MARSEILLE	12
LESBATS	Paul	20	UMR5234	BORDEAUX	15
LLANSOLA-PORTOLES	Manuel	20	UMR9198	GIF SUR YVETTE	4
RENAULT	Thibaud	20	UMR5234	BORDEAUX	15
REY	Martial	20	USR2000	PARIS	5
AZE	Antoine	21	UMR9002	MONTPELLIER	13
BATISTA-GOMES	Ana Rita	21	UMR5235	MONTPELLIER	13
CHAPAT	Clément	21	UMR7654	PALAISEAU	4
ERDEL	Fabian	21	UMR5099	TOULOUSE	14
IOVINO	Nicola	21	UMR7104	ILLKIRCH	10
LAURETI	Luisa	21	UMR7258	MARSEILLE	12
PIAZZA	Aurèle	21	UMR3525	PARIS	5
RONDINELLI	Beatrice	21	UMR7216	PARIS	1
ALIE	Alexandre	22	UMR7009	VILLEFRANCHE SUR MER	20
BOUTIN	Camille	22	UMR7288	MARSEILLE	12
FREMONT	Stéphane	22	UMR3691	PARIS	5
GAUDIN	Raphael	22	UMR9004	MONTPELLIER	13
GIBEAUX	Romain	22	UMR6290	RENNES	17
HUDRY	Bruno	22	UMR7277	NICE	20
KEIL	Wolfgang	22	UMR168	PARIS	2
TALAREK	Nicolas	22	UMR5535	MONTPELLIER	13
THION	Morgane	22	UMR8197	PARIS	2
TOZER	Samuel	22	UMR8197	PARIS	2
BASSARD	Jean Etienne	23	UPR2357	STRASBOURG	10
BERNOUX	Maud	23	UMR2594	CASTANET TOLOSAN	14
EL BAIDOURI	Moaine	23	UMR5096	PERPIGNAN	13
LANDREIN	Benoit	23	UMR5667	LYON	7
LIPINSKA	Agnieszka	23	UMR8227	ROSCOFF	17
AZNAR	Nicolas	24	UMR5286	LYON	7
GRINBERG-BLEYER	Yenkel	24	UMR5286	LYON	7
POTIER	Delphine	24	UMR7280	MARSEILLE	12
SEGUIN	Laetitia	24	UMR7284	NICE	20
TOMAS	Julie	24	UMR7280	MARSEILLE	12
BOS	Rémi	25	UMR7289	MARSEILLE	12
ESTEBANEZ	Luc	25	FRE3693	GIF SUR YVETTE	4
PERISSE	Emmanuel	25	UMR5203	MONTPELLIER	13
SELLIER	Chantal	25	UMR7104	ILLKIRCH	10
SLIWA	Julia	25	UMR7225	PARIS	2
BOUTON	Sophie	26	UMR5596	LYON	7
DUBOSCQ	Julie	26	UMR7206	PARIS	2
FRANCOIS	Clément	26	UMR7309	AIX EN PROVENCE	12
LUTZ	Pierre Eric	26	UPR3212	STRASBOURG	10
PALMINTERI	Stefano	26	UMR7225	PARIS	2

SESCOUSSE	Guillaume	26	UMR5292	LYON	7
TRANNOY	Severine	26	UMR5169	TOULOUSE	14
FRENAL	Karine	27	UMR5234	BORDEAUX	15
GAUDENZIO	Nicolas	27	UMR5282	TOULOUSE	14
IVANOV	Stoyan	27	UMR7284	NICE	20
LEFRANCAIS	Emma	27	UMR5089	TOULOUSE	14
SISIRAK	Vanja	27	UMR5164	BORDEAUX	15
BROUTIER	Laura	28	UMR5286	LYON	7
CALVAYRAC	Olivier	28	ERL5294	TOULOUSE	14
MATHIEU	Cyrille	28	UMR5308	LYON	7
MAZIZ	Ali	28	UPR8001	TOULOUSE	14
NOVELL	Anthony	28	UMR8081	ORSAY	4
TCHOGHANDJIAN-AUPHAN	Aurélie	28	UMR7051	MMARSEILLE	12
BELLARD	Céline	29	UMR8079	ORSAY	4
FONTAINE	Michael	29	UMR5290	MONTPELLIER	13
GIRAUDEAU	Mathieu	29	UMR5290	MONTPELLIER	13
JACOB	Staffan	29	UMR5321	ST GIROS	14
JANICKE	Tim	29	UMR5175	MONTPELLIER	13
SARAUX	Claire	29	UMR7178	STRASBOURG	10
CHAMBOUVET	Aurelie	30	UMR6539	PLOUZANE	17
CHARLES-DOMINIQUE	Tristan	30	UMR7618	PARIS	2
DELARUE	Frédéric	30	UMR7619	PARIS	2
HEYMAN	Joris	30	UMR6118	RENNES	17
LESPARRE	Nolwenn	30	UMR7517	STRASBOURG	10
PINGUET	Yoann	30	UMR7263	MARSEILLE	12
GOMEZ COUTOULY	Yan Axel	31	UMR8096	NANTERRE	5
GUERET	Colas	31	UMR7041	NANTERRE	5
KACKI	Sacha	31	UMR5199	PESSAC	15
MAGNIN	Florence	31	UMR5204	LE BOURGET DU LAC	11
MUNOZ	Olivia	31	UMR7041	NANTERRE	5
SALOMON	Ferréol	31	UMR7362	STRASBOURG	10
SOULIER	Marie Cecile	31	UMR5608	TOULOUSE	14
BERARD	Reine Marie	32	UMR7299	AIX EN PROVENCE	12
CANNAVO	Anna	32	UMR5189	LYON	7
CARDON	Thibault	32	UMR6273	CAEN	19
CHEKROUN	Amélie	32	UMR7310	AIX EN PROVENCE	12
FRANCIGNY	Vincent	32	UMR8167	IVRY SUR SEINE	1
GAUTHIER	Joseph	32	UMR6249	BESANCON	6
PERROT	Sylvain	32	UMR7044	STRASBOURG	10
RUANI	Flavia	32	UPR841	PARIS	5
AUBE LORAIN	Sandra	33	FRE2018	IVRY SUR SEINE	1
CHEVALEYRE	Claude	33	UMR5062	LYON	7
DAHEUR	Jawad	33	UMR8083	PARIS	2
GRANCHER	Romain	33	FRE2015	ANGERS	17
GUTRON	Clémentine	33	UMR8560	PARIS	2
PLUMAUZILLE	Clyde	33	UMR8596	PARIS	1
SANCHEZ	Romy	33	UMR8529	VILLENEUVE D ASCQ	18

DAUTRICHE	Isabelle	34	UMR7290	MARSEILLE	12
FARINA	Margherita	34	UMR7597	PARIS	1
KUHN	Jeremy	34	UMR8129	PARIS	2
YANOVICH	Igor	34	UMR7023	ST DENIS	5
ABATE	Emma	35	UPR841	PARIS	5
ARDOUREL	Vincent	35	UMR8590	PARIS	5
GUILLOTEL-NOTHMANN	Christophe	35	UMR8223	PARIS	1
GYSEMBERGH	Victor	35	UMR8061	PARIS	1
SANTINI	Carlotta	35	UMR8178	PARIS	2
VESPERINI	Pierre	35	UMR8210	PARIS	1
ZANFI	Caterina	35	UMR8547	PARIS	2
BRUNIER	Sylvain	36	UMR7116	PARIS	1
DELAGE	Pauline	36	UMR7217	PARIS	5
GROS	Julien	36	UMR7317	AIX EN PROVENCE	12
HERLIN-GIRET	Camille	36	UMR8026	LILLE	18
JUVEN	Pierre André	36	UMR8211	VILLEJUIF	1
MOMMEJA	Adèle	36	UMR8209	PARIS	5
ROCCA	Marco	36	UMR7354	STRASBOURG	10
THEVENIN	Pierre	36	UMR7220	NANTERRE	5
BERMAN	Nicolas	37	UMR7316	MARSEILLE	12
BEZIN	Emeline	37	UMR8545	PARIS	2
FERRIERE	Axelle	37	UMR8545	PARIS	2
PRADELSKI	Bary	37	UMR5217	GRENOBLE	11
BROQUA	Christophe	38	UMR8171	IVRY SUR SEINE	5
GALLIOT	Sebastien	38	UMR7308	MARSEILLE	12
GUILLAUME-PEY	Cécile	38	UMR8564	PARIS	2
LEVAIN	Alix	38	UMR6308	PLOUZANE	17
MAHIEDDIN	Emir	38	UMR8216	PARIS	2
CLAVEL	Joanne	39	UMR7533	NANTERRE	5
DAHDAAH	Assaf	39	UMR5281	MONTPELLIER	13
MAISONOBE	Marion	39	UMR8504	PARIS	5
VIMAL	Ruppert	39	UMR5602	TOULOUSE	14
BEDOCK	Camille	40	UMR5116	PESSAC	15
BENOIT	Cyril	40	UMR8239	PARIS	1
BERRIANE	Yasmine	40	UMR8097	PARIS	2
BLAVIER	Pierre	40	UMR8019	VILLENEUVE D ASCQ	18
MEIJER	Hugo	40	UMR7050	PARIS	1
AAMARI	Eddie	41	UMR8001	PARIS	2
BARRAQUAND	Guillaume	41	UMR8549	PARIS	2
BIANCHI	Fabrizio	41	UMR8524	VILLENEUVE D ASCQ	18
BRUNEBARBE	Yohan	41	UMR5251	TALENCE	15
CAMPOS	Ricardo	41	UMR5149	MONTPELLIER	13
CHIZAT	Lénaïc	41	UMR8628	ORSAY	4
DIETERT	Helge	41	UMR7586	PARIS	2
DOUSSE	Jehanne	41	UMR5208	VILLEURBANNE	7
ESCANDE	Paul	41	UMR7373	MARSEILLE	12

FANONI	Federica	41	UMR7501	STRASBOURG	10
FIORILLI	Daniel	41	UMR8628	ORSAY	4
IURLANO	Flaviana	41	UMR7598	PARIS	2
LANCIEN	Cécilia	41	UMR5219	TOULOUSE	14
LE BRAS	Arthur César	41	UMR7539	VILLETANEUSE	1
MARBACH	Frédéric	41	UMR6625	RENNES	17
SEPPI	Andrea	41	UMR5582	GRENOBLE	11
VOGEL	Martin	41	UMR7501	STRASBOURG	10
CHALK	Matthew	51	UMR7210	PARIS	2
GRILLI	Jacopo	51	UMR7238	PARIS	2
GUERRIER	Claire	51	UMR7351	NICE	20
KING	Jean Rémi	51	UMR7289	MARSEILLE	12
LIMASSET	Antoine	51	UMR9189	VILLENEUVE D ASCQ	18
RICHARD	Magali	51	UMR5525	LA TRONCHE	11
RUPPRECHT	Jean François	51	UMR7332	MARSEILLE	12
BAHERS	Jean Baptiste	52	UMR6590	RENNES	17
BUREAU POINT	Eve	52	UMR8562	MARSEILLE	12
CAVALIN	Catherine	52	UMR7170	PARIS	2
NARAT	Victor	52	UMR7206	PARIS	2
SAFIEDDINE	Sarah	52	UMR8190	GUYANCOURT	5
BARTON	Adrien	53	UMR5505	TOULOUSE	14
DIRENBERGER	Lucia	53	UMR8097	PARIS	2
FERDINAND	Malcom	53	UMR7170	PARIS	2
POCHEVILLE	Arnaud	53	UMR5174	TOULOUSE	14
SANABRIA	Emilia	53	UMR8211	VILLEJUIF	1
TESSIER	Laurence	53	UMR8178	PARIS	2
ARNAL	Bastien	54	UMR5588	ST MARTIN D HERES	11
JEANNIARD DU DOT	Tiphaine	54	UMR7372	VILLIERS EN BOIS	8
SECRET	Emilie	54	UMR8234	PARIS	2

**ARTICLE II** Les affectations mentionnées seront définitivement décidées après consultation des instances d'évaluation.

**ARTICLE III** Les nominations prendront effet à compter du 1 octobre 2018.

Fait à Paris, le

20 JUIL. 2018

Antoine PETIT

## Le Président directeur général du Centre National de la Recherche Scientifique



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00  
F. 01 44 96 53 90

Vu, la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,  
 Vu, le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique,  
 Vu, le décret n°83-1260 du 30 décembre 1983 modifié, fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques,  
 Vu, le décret n°84-1185 du 27 décembre 1984 modifié, relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires du Centre national de la recherche scientifique,  
 Vu, le décret du 24 janvier 2018 portant nomination du président du Centre national de la recherche scientifique,  
 Vu, l'arrêté du 23 novembre 2017 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture de concours sur titres et travaux pour le recrutement de directeurs de recherche de première classe du Centre national de la recherche scientifique,  
 Vu, l'arrêté du 23 novembre 2017 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture de concours sur titres et travaux pour le recrutement de directeurs de recherche de deuxième classe du Centre national de la recherche scientifique,  
 Vu, la proclamation des résultats des jurys d'admission,

### DECIDE

**ARTICLE I** Sont retenus en vue de leur nomination au grade de directeur de recherche de première classe, les lauréats dont les noms suivent :

Nom	Prénom	Section	Affectation	DR
CAMMAS (*)	Jean Pierre	19	UMS3365 ST DENIS	16
PARMESAN (*)	Camille	29	UMR5321 ST GIRONS	14

**ARTICLE II** Sont retenus en vue de leur nomination au grade de directeur de recherche de deuxième classe, les lauréats dont les noms suivent :

Nom	Prénom	Section	Affectation	DR
COLLARD (*)	Caroline	1	UMR7178 STRASBOURG	10
DE VIVIE (*)	Jean Baptiste	1	UMR8607 ORSAY	4
FARGET (*)	Fanny	1	UMR6534 CAEN	19
FLAMINIO (*)	Raffaele	1	UMR5814 ANNECY LE VIEUX	11
GALLANT (*)	Yves	1	UMR5299 MONTPELLIER	13
GRIS (*)	Philippe	1	UMR6533 AUBIERE	7
MARQUES (*)	Miguel	1	UMR6534 CAEN	19
POLUEKTOV (*)	Anton	1	UMR7346 MARSEILLE	12
PORTER (*)	Edward	1	UMR7164 PARIS	1
STUTTGEB (*)	Louise	1	UMR7178 STRASBOURG	10
TIEULENT (*)	Raphael	1	UMR5822 VILLEURBANNE	7
TRABELSI (*)	Karim	1	UMR8607 ORSAY	4
BERTIN (*)	Eric	2	UMR5588 ST MARTIN D HERES	11
CACCIAPAGLIA (*)	Giacomo	2	UMR5822 VILLEURBANNE	7
SOYEZ (*)	Gregory	2	UMR3681 GIF SUR YVETTE	4
ZAMPONI (*)	Francesco	2	UMR8549 PARIS	2
CHABOUESSANT (*)	Grégory	3	UMR12 GIF SUR YVETTE	4
FLORENS (*)	Serge	3	UPR2940 GRENOBLE	11
PLOCHOCKA MAUDE (*)	Paulina	3	UPR3228 GRENOBLE	11

RICHARD (*)	Maxime	3	UPR2940	GRENOBLE	11
VILLEGAS (*)	Javier	3	UMR137	PALAISEAU	4
VLADIMIROVA (*)	Maria	3	UMR5221	MONTPELLIER	13
BARBAY (*)	Sylvain	4	UMR9001	ORSAY	4
BARLAND (*)	Stephane	4	UMR7010	VALBONNE	20
FIRPO (*)	Marie Christine	4	UMR7648	PALAISEAU	4
FLECHARD (*)	Xavier	4	UMR6634	ST ETIENNE DU ROUVRA	19
GERBIER (*)	Fabrice	4	UMR8552	PARIS	2
LEDOUX (*)	Gilles	4	UMR5306	VILLEURBANNE	7
MATZKIN (*)	Alexandre	4	UMR8089	CERGY PONTOISE	5
ARBOUET (*)	Arnaud	5	UPR8011	TOULOUSE	14
BOVE (*)	Livia Eleonora	5	UMR7590	PARIS	2
CHAMARD (*)	Virginie	5	UMR7249	MARSEILLE	12
DU ROURE DE BEAUJEU (*)	Olivia	5	UMR7636	PARIS	2
LORENC (*)	Maciej	5	UMR6251	RENNES	17
TEJEDA GALA (*)	Antonio	5	UMR8502	ORSAY	4
BEN MOKHTAR (*)	Sonia	6	UMR5205	VILLEURBANNE	7
BRUN (*)	Olivier	6	UPR8001	TOULOUSE	14
GENEST (*)	Blaise	6	UMR6074	RENNES	17
KASHEFI (*)	Elham	6	UMR7606	PARIS	2
LEGRAND (*)	Arnaud	6	UMR5217	GRENOBLE	11
MELLIES (*)	Paul André	6	UMR8243	PARIS	1
SERENI (*)	Jean Sébastien	6	UMR7357	ILLKIRCH	10
APPERT (*)	Caroline	7	UMR8623	ORSAY	4
DAMIAND (*)	Guillaume	7	UMR5205	VILLEURBANNE	7
LARTIZIEN-MENIERE (*)	Carole	7	UMR5220	VILLEURBANNE	7
LE BIHAN (*)	Nicolas	7	UMR5216	ST MARTIN D HERES	11
MARTINEZ (*)	Dominique	7	UMR7503	VANDOEUVRE LES NANCY	6
SEURET (*)	Alexandre	7	UPR8001	TOULOUSE	14
BONOD (*)	Nicolas	8	UMR7249	MARSEILLE	12
CHEMBO (*)	Kouomou Yanne	8	UMI2958	METZ	6
DHILLON (*)	Sukhdeep	8	UMR8551	PARIS	2
MARTIN (*)	Evelyne	8	UMR8520	VILLENEUVE D ASCQ	18
PEREIRA DOS SANTOS (*)	Franck	8	UMR8630	PARIS	5
RONDELEZ (*)	Yannick	8	UMR7083	PARIS	2
TCHERNYCHEVA (*)	Maria	8	UMR9001	ORSAY	4
TURPIN (*)	Christophe	8	UMR5213	TOULOUSE	14
ZAMKOTSIAN (*)	Frédéric	8	UMR7326	MARSEILLE	12
BRUNETIERE (*)	Noël	9	UPR3346	FUTUROSCOPE	8
CARO (*)	Stéphane	9	UMR6004	NANTES	17
LOMBARD (*)	Bruno	9	UMR7031	MARSEILLE	12
TOUCHARD (*)	Fabienne	9	UPR3346	FUTUROSCOPE	8

CORDIER (*)	Laurent	10	UPR3346	FUTUROSCOPE	8
GOMES (*)	Séverine	10	UMR5008	VILLEURBANNE	7
JOHNSON (*)	Erik	10	UMR7647	PALAISEAU	4
LAVAL (*)	Jean Philippe	10	FRE2017	VILLENEUVE D'ASCQ	18
MAKASHEVA (*)	Kremena	10	UMR5213	TOULOUSE	14
MIKIKIAN (*)	Maxime	10	UMR7344	ORLEANS	8
SALSAC (*)	Anne Virginie	10	UMR7338	COMPIEGNE	18
SHEIBAT OTHMAN (*)	Nida	10	UMR5007	VILLEURBANNE	7
LANSALOT (*)	Muriel	11	UMR5265	VILLEURBANNE	7
MORA (*)	Thierry	11	UMR8550	PARIS	2
NISHIYAMA (*)	Yoshiharu	11	UPR5301	GRENOBLE	11
SALMON (*)	Jean Baptiste	11	UMR5258	PESSAC	15
VALLEE (*)	Renaud	11	UMR5031	PESSAC	-15
LEGROS (*)	Julien	12	UMR6014	MONT ST AIGNAN	19
MADEC (*)	David	12	UMR5069	TOULOUSE	14
PERRIN (*)	Lionel	12	UMR5246	VILLEURBANNE	7
PETIT (*)	Marc	12	UMR8232	PARIS	2
PY (*)	Sandrine	12	UMR5250	GRENOBLE	11
BURIEZ (*)	Olivier	13	UMR8640	PARIS	2
HICKSON (*)	Kevin	13	UMR5255	TALENCE	15
LAGROST (*)	Corinne	13	UMR6226	RENNES	17
METIVIER (*)	Rémi	13	UMR8531	CACHAN	1
ROTENBERG (*)	Benjamin	13	UMR8234	PARIS	2
SPEZIA (*)	Riccardo	13	UMR7616	PARIS	2
GAUVIN (*)	Regis	14	UMR8181	VILLENEUVE D ASCQ	18
LESCOP (*)	Christophe	14	UMR6226	RENNES	17
MAILLARD (*)	Frédéric	14	UMR5279	ST MARTIN D HERES	11
MEUNIER (*)	Frederic	14	UMR5256	VILLEURBANNE	7
RINGUEDE (*)	Armelle	14	UMR8247	PARIS	2
ZAFEIRATOS (*)	Spyridon	14	UMR7515	STRASBOURG	10
ALLIX (*)	Mathieu	15	UPR3079	ORLEANS	8
ALONSO (*)	Bruno	15	UMR5253	MONTPELLIER	13
DAMAY (*)	Françoise	15	UMR12	GIF SUR YVETTE	4
LEDIEU (*)	Julian	15	UMR7198	NANCY	6
RICHARD-PLOUET (*)	Mireille	15	UMR6502	NANTES	17
ROGEZ (*)	Guillaume	15	UMR7504	STRASBOURG	10
AUCAGNE (*)	Vincent	16	UPR4301	ORLEANS	8
COLLETIER (*)	Jacques Philippe	16	UMR5075	GRENOBLE	11
DURAND (*)	Philippe	16	UPR2301	GIF SUR YVETTE	4
GOUIN (*)	Sébastien	16	UMR6230	NANTES	17
JENSEN (*)	Malene	16			
	Ringkjobing	16	UMR5075	GRENOBLE	11

MAHUTEAU-BETZER (*)	Florence	16	UMR9187	ORSAY	2
RICHARD (*)	Cyrille	16	UMR8258	PARIS	1
DELBO (*)	Marco	17	UMR7293	NICE	20
FAURE (*)	Alexandre	17	UMR5274	GRENOBLE	11
HILL (*)	Vanessa	17	UMR7293	NICE	20
LANGLOIS (*)	Maud	17	UMR5574	ST GENIS LAVAL	7
ROBUTEL (*)	Philippe	17	UMR8028	PARIS	5
CHAVAGNAC (*)	Valérie	18	UMR5563	TOULOUSE	14
GAILLARD (*)	Fabrice	18	UMR7327	ORLEANS	8
RABINEAU (*)	Marina	18	UMR6538	PLOUZANE	17
SCHUBNEL (*)	Alexandre	18	UMR8538	PARIS	2
THEBAULT (*)	Erwan	18	UMR6112	NANTES	17
CAPET (*)	Xavier	19	UMR7159	PARIS	2
CASSOU (*)	Christophe	19	UMR5318	TOULOUSE	14
LAPEYRE (*)	Guillaume	19	UMR8539	PALAISEAU	4
NOZIERE (*)	Barbara	19	UMR5256	VILLEURBANNE	7
PARRENIN (*)	Frédéric	19	UMR5001	ST MARTIN D HERES	11
ALLMANG-CURA (*)	Christine	20	UMR9002	MONTPELLIER	13
CHALOIN (*)	Laurent	20	UMR9004	MONTPELLIER	13
CREPIN (*)	Thibaut	20	UMR5075	GRENOBLE	11
DELELIS (*)	Olivier	20	UMR8113	CACHAN	1
GUILLIER (*)	Maude	20	UMR8261	PARIS	2
PICARD (*)	Martin	20	UMR7099	PARIS	2
SCLAVI (*)	Bianca	20	UMR8113	CACHAN	1
COULON (*)	Stéphane	21	UMR7258	MARSEILLE	12
LIN (*)	Yea Lih	21	UMR9002	MONTPELLIER	13
MERIENNE (*)	Karine	21	UMR7364	STRASBOURG	10
PAGES (*)	Vincent	21	UMR7258	MARSEILLE	12
PALANCADE (*)	Benoit	21	UMR7592	PARIS	1
PY (*)	Béatrice	21	UMR7283	MARSEILLE	12
VERDEL (*)	Andre	21	UMR5309	LA TRONCHE	11
ARNAL (*)	Isabelle	22	SNC9829	LA TRONCHE	11
CHARVIN (*)	Gilles	22	UMR7104	ILLKIRCH	10
DARRAS (*)	Sébastien	22	UMR7232	BANYULS SUR MER	13
LE CLAINCHE (*)	Christophe	22	UMR9198	GIF SUR YVETTE	4
MAURANGE (*)	Cedric	22	UMR7288	MARSEILLE	12
MIROUSE (*)	Vincent	22	UMR6293	CLERMONT FERRAND	7
MORALES (*)	Julia	22	UMR8227	ROSCOFF	17
ROTTINGER (*)	Eric	22	UMR7284	NICE	20
BAYER (*)	Emmanuelle	23	UMR5200	VILLENAVE D ORNON	15
LACOMBE (*)	Benoit	23	UMR5004	MONTPELLIER	13
MOLINIER (*)	Jean	23	UPR2357	STRASBOURG	10

NIEBEL (*)	Fernanda	23	UMR2594	CASTANET TOLOSAN	14
PROBST (*)	Aline Valeska	23	UMR6293	CLERMONT FERRAND	7
CAZORLA (*)	Olivier	24	UMR9214	MONTPELLIER	13
LE GRAND (*)	Fabien	24	SNC25	PARIS	1
PANNEQUIN (*)	Julie	24	UMR5203	MONTPELLIER	13
PIETRI-ROUXEL (*)	France	24	SNC25	PARIS	1
POUPONNOT (*)	Celio	24	UMR3347	ORSAY	2
BERTRAND (*)	Sandrine	25	UMR5287	BORDEAUX	15
DEVAL (*)	Emmanuel	25	UMR7275	VALBONNE	20
HUMEAU (*)	Yann	25	UMR5297	BORDEAUX	15
LEGER (*)	Jean Francois	25	UMR8197	PARIS	2
NICOL (*)	Xavier	25	UMR7210	PARIS	2
SOUSSI-YANICOSTAS (*)	Nadia	25	SNC6676	PARIS	3
COUREAUD (*)	Gérard	26	UMR5292	LYON	7
FERNAGUT (*)	Pierre Olivier	26	SNC5006	POITIERS	8
MANDAIRON (*)	Nathalie	26	UMR5292	LYON	7
MARIGHETTO (*)	Aline	26	SNC9279	BORDEAUX	15
PEYRIN (*)	Carole	26	UMR5105	GRENOBLE	11
THIEBAUT DE SCHOTTEN (*)	Michel	26	UMR7225	PARIS	2
BONHIVERS (*)	Mélanie	27	UMR5234	BORDEAUX	15
DANG (*)	Pham My Chan	27	ERL8252	PARIS	1
GUERMONPREZ (*)	Pierre	27	ERL8252	PARIS	1
KRACKER (*)	Sven	27	SNC27	PARIS	1
PINAUD (*)	Eric	27	UMR7276	LIMOGES	8
BADAUT (*)	Jerome	28	UMR5287	BORDEAUX	15
BLONDEAU (*)	Nicolas	28	UMR7275	VALBONNE	20
CHAMES (*)	Patrick	28	UMR7258	MARSEILLE	12
DUHAMEL (*)	Guillaume	28	UMR7339	MARSEILLE	12
DUMORTIER (*)	Hélène	28	UPR3572	STRASBOURG	10
CHAMAILLE (*)	Simon	29	UMR5175	MONTPELLIER	13
CHENUIL MAUREL (*)	Anne	29	UMR7263	MARSEILLE	12
CRISCUOLO (*)	Francois	29	UMR7178	STRASBOURG	10
HAAG (*)	Christoph	29	UMR5175	MONTPELLIER	13
HERNIOU (*)	Elisabeth	29	UMR7261	TOURS	8
JOLLIVET (*)	Didier	29	UMR7144	ROSCOFF	17
NOT (*)	Fabrice	29	UMR7144	ROSCOFF	17
BLANCHARD (*)	Marc	30	UMR5563	TOULOUSE	14
BLANCHET (*)	Simon	30	UMR5321	ST GIRONS	14
LONGUEVERGNE (*)	Laurent	30	UMR6118	RENNES	17
MASSOL (*)	Francois	30	UMR8198	VILLENEUVE D ASCQ	18
PELLARIN (*)	Thierry	30	UMR5001	ST MARTIN D HERES	11

PELLETIER (*)	Emmanuelle	30	UMR7360	VANDOEUVRE LES NANCY	6
BALASSE (*)	Marie	31	UMR7209	PARIS	2
DECAULNE (*)	Armelle	31	UMR6554	PLOUZANE	17
GARDEISEN (*)	Armelle	31	UMR5140	LATTES	13
DE MIRAMON (*)	Charles	32	UMR8558	PARIS	2
GUARDASOLE (*)	Alessia	32	UMR8167	IVRY SUR SEINE	1
HEIJMANS (*)	Marc	32	UMR7299	AIX EN PROVENCE	12
KOGEL (*)	Judith	32	UPR841	PARIS	5
DONATO (*)	Maria Pia	33	UMR8066	PARIS	2
DUDOIGNON (*)	Stéphane	33	UMR8032	PARIS	2
MERLE (*)	Isabelle	33	UMR7308	MARSEILLE	12
NANTA (*)	Arnaud	33	UMR5062	LYON	7
GERACI (*)	Carlo	34	UMR8129	PARIS	2
OLIVE (*)	Thierry	34	UMR7295	POITIERS	8
PREVOST (*)	Sophie	34	UMR8094	MONTROUGE	2
RIDOUANE (*)	Rachid	34	UMR7018	PARIS	1
AUBRY (*)	Gwenaëlle	35	UMR8230	VILLEJUIF	1
MALPANGOTTO (*)	Michela	35	UMR8630	PARIS	5
SAETTA COTTONE (*)	Rossella	35	UMR8061	PARIS	1
SANCHI (*)	Luigi Alberto	35	UMR7184	PARIS	1
BODIGUEL (*)	Luc	36	UMR6297	NANTES	17
MONTAGNE (*)	Sabine	36	UMR7170	PARIS	2
NAUDIER (*)	Delphine	36	UMR7217	PARIS	5
CHEN (*)	Daniel Li	37	UMR5314	TOULOUSE	14
JELOVAC (*)	Izabela	37	UMR5824	ECULLY	7
NGUYEN-VAN (*)	Phu	37	UMR7522	STRASBOURG	10
ZUBER (*)	Stéphane	37	UMR8174	PARIS	5
CLAVEYROLAS (*)	Mathieu	38	UMR8564	PARIS	2
LE CAISNE (*)	Léonore	38	UMR8178	PARIS	2
PONS (*)	Christophe	38	UMR7307	AIX EN PROVENCE	12
VAPNARSKY (*)	Valentina	38	UMR7186	NANTERRE	5
TANNIER (*)	Cécile	39	UMR6249	BESANCON	6
THOMAS BOUCHON (*)	Rachel	39	UMR1563	NANTES	17
VON HIRSCHHAUSEN (*)	Béatrice	39	UMR8504	PARIS	5
ZENEIDI (*)	Djemila (jamila)	39	UMR5319	PESSAC	15
BUISSON-FENET (*)	Hélène	40	UMR5206	LYON	7
GAUDART (*)	Corinne	40	UMR3320	PARIS	5
LORIOL (*)	Marc	40	UMR8533	PARIS	5
SIMONET (*)	Maud	40	UMR8533	PARIS	5
DAVID (*)	Sylvain	50	UMR8608	ORSAY	4
EUZEN (*)	Agathe	50	UMR8184	CERGY PONTOISE	5

CARUSO (*)	Xavier	41	UMR5251	TALENCE	15
DRUEL (*)	Stephane	41	UMR5208	VILLEURBANNE	7
MATHEUS SILVA SANTOS (*)	Carlos	41	UMR7640	PALAISEAU	4
TESSERA (*)	Romain	41	UMR7586	PARIS	2
TONINELLI (*)	Cristina	41	UMR7534	PARIS	2
VOVELLE (*)	Julien	41	UMR5669	LYON	7
LENZ (*)	Martin	51	UMR8626	ORSAY	4
OSTOJIC (*)	Srdjan	51	SNC9138	PARIS	1
STERPONE (*)	Fabio	51	UPR9080	PARIS	2
TAILLEUR (*)	Julien	51	UMR7057	PARIS	1
LE ROUX (*)	Gael	52	UMR5245	TOULOUSE	14
LOPEZ (*)	Pascal Jean	52	UMR7208	PARIS	2
MATHY (*)	Sandrine	52	UMR5313	GRENOBLE	11
MILLET (*)	Laurent	52	UMR6249	BESANCON	6
PERRETTE (*)	Yves	52	UMR5204	LE BOURGET DU LAC	11
STIEN (*)	Didier	52	USR3579	BANYULS SUR MER	13
DEVICTOR (*)	Vincent	53	UMR5554	MONTPELLIER	13
DRESP (*)	Birgitta	53	UMR7357	ILLKIRCH	10
KECK (*)	Frédéric	53	UMR7130	PARIS	2
MAYER (*)	Andreas	53	UMR8560	PARIS	2
DA SILVA (*)	Anabela	54	UMR7249	MARSEILLE	12
MALAQUIN (*)	Laurent	54	UPR8001	TOULOUSE	14
RASPAUD (*)	Eric	54	UMR8502	ORSAY	4

**ARTICLE III** Les affectations mentionnées pour les lauréats qui n'avaient pas déjà la qualité de chargé de recherche d'un établissement public à caractère scientifique et technologique (\*) ou effectuant une mobilité (\*\*) seront définitivement décidées après consultation des instances d'évaluation.

**ARTICLE IV** Les nominations prendront effet à compter du 1 octobre 2018.

Fait à Paris, le

**20 JUIL. 2018**

Antoine PETIT

## Le Président directeur général du Centre National de la Recherche Scientifique



www.cnrs.fr

Vu, la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,  
 Vu, le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique,  
 Vu, le décret n°83-1260 du 30 décembre 1983 modifié, fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques,  
 Vu, le décret n°84-1185 du 27 décembre 1984 modifié, relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires du Centre national de la recherche scientifique,  
 Vu, le décret du 24 janvier 2018 portant nomination du président du Centre national de la recherche scientifique, M. Antoine Petit,  
 Vu, l'arrêté du 12 novembre 2004 portant création de commissions interdisciplinaires au Centre national de la recherche scientifique,  
 Vu, l'arrêté du 23 novembre 2017 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture de concours sur titres et travaux pour le recrutement de directeurs de deuxième classe du Centre national de la recherche scientifique,  
 Vu, la proclamation des résultats des jurys d'admission,  
 Vu, la décision du 20 juillet 2018 fixant la liste des lauréats retenus pour une nomination au grade de directeur de recherche de deuxième classe,

## DECIDE

**ARTICLE I.** - Sont ajoutés à la liste fixée à l'article 1<sup>er</sup> de la décision du 20 juillet 2018 susvisée, les lauréats dont les noms suivent :

Nom	Prénom	Section	Affectation	DR
ALET	Fabien	3	UMR 5152	TOULOUSE
CLAUDET	Joachim	52	USR 3278	PERPIGNAN

**ARTICLE II.** – Les dispositions de la décision du 20 juillet 2018 concernant les affectations des lauréats dont les noms suivent sont modifiées comme suit :

Nom	Prénom	Section	Affectation	DR
ALLMANG-CURA	Christine	20	UPR 9002	STRASBOURG
FLECHARD	Xavier	4	UMR 6534	CAEN

**ARTICLE III.** - Les affectations mentionnées seront définitivement décidées après consultation des instances d'évaluation.

**ARTICLE IV.** - Les nominations prendront effet à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018.

Fait à Paris, le

16 OCT. 2018

Antoine PETIT



## Décision de création du jury professionnel chercheurs

*Politique handicap / Procédure de titularisation*

DEC182730DRH

portant création du jury professionnel pour la titularisation de Monsieur Mathieu CHOUTEAU

### LE PRÉSIDENT

- Vu** l'arrêté du 17 janvier 2018 portant nomination de Monsieur Antoine PETIT aux fonctions de Président-Directeur Général du Centre National de la Recherche Scientifique,
- Vu** l'arrêté du 2 décembre 2011 fixant la liste des sections du Comité national de la recherche scientifique,
- Vu** la décision n°100001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité,
- Vu** le contrat de travail de Monsieur Mathieu CHOUTEAU en date du 5 janvier 2018, établi pour la période du 8 janvier 2018 au 7 janvier 2019.

### DECIDE

#### Article unique :

Sont nommées en tant que membres du jury chargé d'apprécier l'aptitude professionnelle de Monsieur Mathieu CHOUTEAU, les personnes dont les noms suivent :

- Monsieur Fabrice VAVRE, membre élu, Président de la section 29 « Biodiversité, évolution et adaptations biologiques : des macromolécules aux communautés » ;
- Madame Martine HOSSAERT, directrice adjointe scientifique, membre représentant l'institut national de l'écologie et de l'environnement (INEE) ;
- Madame Olga OTERO, membre élue de la section 29 « Biodiversité, évolution et adaptations biologiques : des macromolécules aux communautés » ;
- Monsieur Xavier VEKEMANS, membre élu de la section 29 « Biodiversité, évolution et adaptations biologiques : des macromolécules aux communautés ».

Fait à Paris , le 23/10/2018

Antoine PETIT  
Président-Directeur Général

**BULLETIN OFFICIEL DU CNRS**

CNRS  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris Cedex 16

**Directeur de la publication**  
Christophe Coudroy

**Pour consulter le BO et ses archives**  
<http://www.dgdr.cnrs.fr/bo/>

Dépôt légal à parution  
Octobre 2018  
ISSN 1148-4853

